



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Familes
rurales
Vivre mieux !

« L'avenir s'écrit ensemble »



Cela commence par la gare, puis le cabinet médical, l'épicerie, la Poste et l'école... année après année, les villages et les campagnes de notre pays subissent le déclin des services et des commerces de proximité, provoquant un réel sentiment d'abandon pour des millions de Français. Depuis quelques temps nous sentions grandir cette impression de fracture territoriale. Nous avons voulu la mesurer. Au mois de juin, nous avons réalisé avec l'IFOP l'enquête « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie ». Sortie en octobre, avant la crise des gilets jaunes, elle a été largement relayée dans les médias. Surprenante, elle pointe à la fois l'attractivité de nos campagnes, qui incarnent le mode de vie idéal pour 81% des Français et, ce faisant, souffrent d'un regard négatif : celui d'une France rurale délaissée, pour ne pas dire abandonnée.

Alors, comment répondre à l'aspiration de ces Français qui rêvent de campagne ? Que proposer à ces ruraux qui manquent de médecins, de commerces, de moyens de transport ? Comment reconnecter les territoires ruraux et dessiner un futur où ville et campagne se complèteraient harmonieusement ? Autant de questions que nous avons abordées lors de notre congrès national à Rodez, en octobre dernier. Et la réponse était induite dans le thème de notre congrès : l'innovation. Nous voulons oser une France où le numérique serait au service de l'humain : télétravail, télémédecine, dématérialisation des services publics... des solutions concrètes pour reconnecter tous les Français sans laisser personne au bord du chemin, notamment grâce à nos points de médiation numérique. Une France qui bouge, avec des solutions pour favoriser la mobilité. Enfin, une France qui vit, à travers le développement des tiers-lieux, ces espaces ruraux de coworking, de services mutualisés, de convivialité, d'échange et de créativité.

Pour soutenir et amplifier cette dynamique, nous avons lancé en 2018 notre fonds de dotation, RuralMouv. Sa vocation est de financer des actions innovantes avec le soutien de partenaires et de fonds privés. Dès 2019 les premiers projets retenus suite à notre appel à initiatives seront financés.

Alors que nous venons de célébrer la création de la fédération Familles Rurales de Guadeloupe, nous poursuivrons en 2019 le développement de notre implantation sur le territoire et notre structuration régionale.

Et pour garder un temps d'avance et préparer l'avenir nous consacrerons également nos efforts à la production de notre rapport d'orientation pour les quatre prochaines années. Vous êtes toutes et tous invités à collaborer à l'élaboration de ce projet. A Familles Rurales, l'avenir s'écrit ensemble.

Dominique Marmier,
président de Familles Rurales, fédération nationale



SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| 2018, FAMILLES RURALES EN UN REGARD | p. 4 |
| LES FAITS MARQUANTS | p. 6 |
| LA VIE INSTITUTIONNELLE | p. 8 |
| • Les travaux du Conseil d'Administration et du Bureau | p. 10 |
| • L'Assemblée Générale | p. 12 |
| • Négociation paritaire de branche | p. 13 |
| • Un congrès national sous le signe de l'innovation | p. 14 |
| • La mobilité | p. 16 |
| • Création du fonds de dotation RuralMouv | p. 17 |
| • Le défi de la ruralité | p. 18 |
| LA COMMUNICATION | p. 21 |
| • Vivre Mieux, le magazine de Familles Rurales | p. 22 |
| • Familles Rurales sur le web | p. 23 |
| • On parle de nous ! | p. 24 |
| L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU | p. 27 |
| • Vie associative | p. 28 |
| • Réunion des directeurs et responsables de fédérations | p. 29 |
| • Soutien aux projets : ça bouge dans les Outre-mer | p. 30 |
| • Tiers-lieux : projet Port@il | p. 32 |
| • Relations avec les collectivités | p. 34 |
| • Europe | p. 35 |
| • Ressources humaines | p. 36 |
| • Gestion et système d'information | p. 38 |
| • Activités Consommation : animation du réseau et appui juridique | p. 40 |
| • Comm#Action | p. 42 |
| LES ACTIVITÉS ET SERVICES | p. 45 |
| • Petite enfance | p. 46 |
| • Enfance | p. 48 |
| • Jeunesse | p. 50 |
| • BAFA-BAFD | p. 51 |
| • Loisirs et culture | p. 52 |
| • Les structures de proximité : Relais Familles, Espaces de Vie Sociale ... | p. 54 |
| • Parentalité | p. 56 |
| • Prévention | p. 58 |
| • Maintien à domicile | p. 60 |
| LA CONSOMMATION | |
| • Energie | p. 64 |
| • Alimentation | p. 65 |
| • Communications électroniques | p. 66 |
| • Observatoires des prix | p. 68 |
| • Pompes funèbres | p. 70 |
| • Microcrédit | p. 71 |
| • Budget | p. 72 |
| L'ORGANISATION | p. 75 |

2018

FAMILLES RURALES

EN UN REGARD

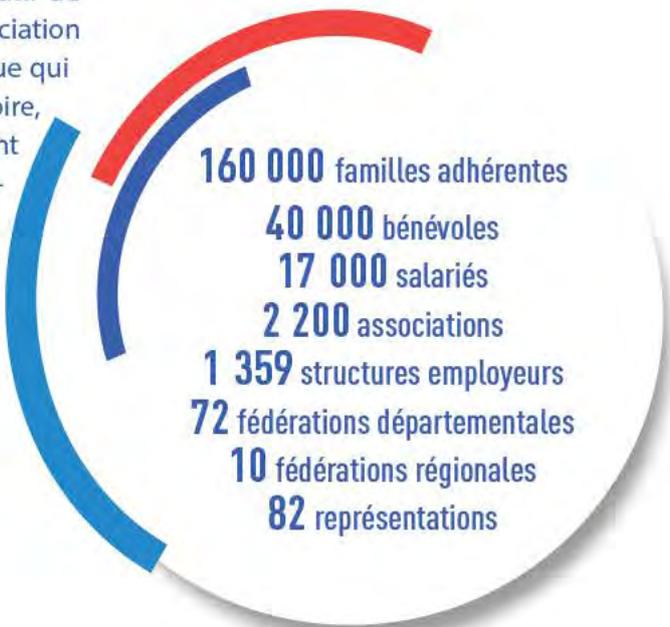
Premier Mouvement familial associatif de France, Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Le Mouvement agit dans tous les domaines d'intérêt général : petite enfance, enfance, formation, parentalité, grand âge, défense des consommateurs, en accompagnant les projets et en développant des actions, des structures et des services pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts.

Des valeurs partagées

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Des partenariats publics, dont :

- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)
- Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)
- Direction Générale de l'Outre-Mer (DGOM)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)



160 000 familles adhérentes
40 000 bénévoles
17 000 salariés
2 200 associations
1 359 structures employeurs
72 fédérations départementales
10 fédérations régionales
82 représentations

Les agréments

- Agrément représentation et défense des consommateurs et Reconnaissance spécifique
- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Agrément des usagers de la santé
- Agrément service civique
- Habilitation nationale BAFA-BAFD
- Immatriculation tourisme



PETITE ENFANCE

5 000 enfants de 0 à 6 ans
accueillis dans **260**
structures d'accueil



ENFANCE

2 100 accueils de loisirs
déclarés dans 65
départements
Plus de **10 000** enfants
accueillis
Plus de **1 500** communes
concernées



JEUNESSE

5 800 jeunes
Familles Rurales



SENIORS

500 clubs seniors
17 000 personnes âgées
accompagnées à domicile



ÉDUCATION ET PRÉVENTION

20 000 personnes
sensibilisées à la sécurité
routière



CONSOMMATION ET VIE PRATIQUE

145 permanences
d'information et de défense
des consommateurs



LOISIRS ET CULTURE

1 000 activités culturelles,
sportives et de loisirs



ENTRAIDE ET CONVIVALITÉ

3 millions d'heures
de services à domicile



FORMATION

4 344
stagiaires BAFA-BAFD



DÉVELOPPEMENT LOCAL ET VIE SOCIALE

93 Espaces de Vie Sociale
73 Relais Familles
18 Maisons de Services
Au Public
5 Centres Sociaux
2 Fabriques d'Initiatives
Citoyennes

LES FAITS MARQUANTS



CONGRÈS NATIONAL RODEZ 2018

Les 13 et 14 octobre s'est tenu à Rodez le congrès national Familles Rurales « Innover avec les familles pour les territoires ». Plus d'un millier de participants, bénévoles et salariés du réseau, partenaires, experts, se sont retrouvés tout au long du week-end pour approfondir la réflexion autour des enjeux des territoires ruraux et de leurs habitants.



CHANTIER FÉDÉRATION NATIONALE

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale 2018 d'autoriser les travaux du 7, cité d'Antin, la première phase de mise aux normes et de rénovation des locaux a été engagée au mois d'octobre.



LE FONDS DE DOTATION

Voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de 2018 et annoncé lors du congrès national, RuralMouv, le fonds de dotation de Familles Rurales a été créé en décembre. Ses premiers appels à projet seront lancés au printemps prochain et porteront sur l'innovation, la transition numérique et écologique.



OUTRE-MER

Une nouvelle fédération Familles Rurales est née : la fédération Guadeloupe ! Le projet fédéral voté par le CA permettra aux 8 associations locales de trouver les ressources nécessaires à leur développement.



LES TERRITOIRES RURAUX : PERCEPTIONS ET RÉALITÉS DE VIE

L'étude inédite réalisée par Familles Rurales avec l'IFOP a été publiée à l'occasion du congrès de Rodez. Avec un large écho dans les médias, elle a permis la promotion d'une vision moderne et dynamique de la ruralité et de ses atouts auprès de l'opinion et la sensibilisation des pouvoirs publics sur la nécessité d'agir en faveur des territoires.



ÉTUDE ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

La restitution de l'étude sur les ACM, conduite en partenariat avec la CCMSA, a réuni en avril 2018 les professionnels du secteur de l'enfance, les acteurs éducatifs et institutionnels. Les constats et les préconisations ont donné des nouvelles pistes pour le développement des structures.



TIERS-LIEUX

L'expérimentation impulsée et animée par la fédération nationale vise à créer sur 3 ans, dans toute la France, 25 tiers-lieux. En impliquant les collectivités, les associations et les habitants, ils vont contribuer à l'animation du territoire et son développement socio-économique. 7 fédérations y sont associées et 19 partenaires nationaux ont été réunis autour de ce projet.

ZERO GACHIS ACADEMIE

En partenariat avec l'ADEME, Familles Rurales a lancé une opération « foyers témoins » sur le territoire normand. L'objectif : accompagner 100 foyers dans les bons gestes au quotidien pour réduire le gaspillage alimentaire.



BOURSES JEUNES ACTION !

Familles Rurales, en partenariat avec le Crédit Mutuel, a récompensé 5 lauréats lors du congrès national de Rodez, pour leur projet de structuration de la branche jeunesse.



VIE INSTITUTIONNELLE



Les membres du Bureau de la fédération nationale.

LES TRAVAUX DU CA ET DU BUREAU

La vie institutionnelle de la fédération nationale s'est organisée tout au long de l'année autour de 6 réunions du Bureau, de 5 réunions du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale et, pour la première fois en 2018, d'une réunion des présidents de fédérations.

« Les référents de territoires installent une relation de proximité et de confiance entre le Conseil et les fédérations. »

HÉLÈNE CARNET,
VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION.

Cinq grands chantiers

En 2018, les instances se sont attelées à 5 thématiques prioritaires :

- La consolidation des liens avec les fédérations autour du respect et de la mise en œuvre des décisions des Assemblées Générales ;
- La préparation du congrès national « Rodez 2018 Innover avec les Familles pour les territoires » incluant l'étude sur les perceptions et réalités de vie en milieu rural avec l'IFOP et la création du fonds de dotation RuralMouv ;
- La structuration régionale dans le prolongement des travaux du Comité d'Orientation et de Suivi (COS) avec la définition du socle de compétences minimal et commun à chaque fédération régionale ;
- La préparation du rapport d'orientation 2019-2022 qui sera soumis à l'approbation des fédérations en novembre 2019 ;
- L'accueil et l'intégration des nouveaux administrateurs à la suite de l'Assemblée Générale électorale à l'occasion d'un séminaire studieux et convivial à la fin du mois de juin en Vendée.

Innovation et collégialité

Le Conseil d'Administration a fait évoluer son fonctionnement en intégrant dans son planning annuel une journée thématique. Elle était cette année axée sur « L'innovation numérique au service de l'humain » en partenariat avec Google France.

La réunion des présidents consacrée à l'expression des fédérations et de leurs préoccupations a été particulièrement riche et marque une étape supplémentaire dans la volonté du Conseil d'Administration d'associer les présidents à la définition des priorités et orientations du Mouvement.

L'agenda institutionnel 2019 s'inscrit dans la continuité du travail engagé et comprendra trois sujets phares : l'écriture et le vote du rapport d'orientation, la réforme des pratiques et politiques d'adhésion et la poursuite de la structuration des fédérations régionales.

Commission des référents de territoire

La commission des référents de territoire s'est enrichie de nouveaux membres à la suite de l'Assemblée Générale et au renouvellement du Conseil national, elle couvre aujourd'hui l'ensemble des fédérations de métropole et d'Outre-mer. Les référents de territoire installent une relation de proximité et de confiance entre le Conseil et les fédérations. Porteurs des orientations du Mouvement et à l'écoute des attentes et préoccupations du terrain, ils sont un maillon essentiel de notre organisation en réseau. Les référents de territoire ont pris la décision de s'engager en 2019 dans un parcours de formation pour adopter la bonne distance avec les fédérations, pour renforcer les liens et remplir au mieux leur mission.

Sept commissions thématiques

Le Conseil d'Administration comprend également 7 commissions thématiques, qui ont poursuivi leurs travaux tout au long de l'année :

- Référents de territoire
- Comité d'Orientation et de suivi d'adaptation du Mouvement à la réforme territoriale
- Valorisation de l'engagement bénévole et salarié
- Pérennité économique du Mouvement
- Stratégie Consommation
- Comité National Jeunesse
- Représentation employeur au sein de la Commission Paritaire Nationale



Loïc Cauret,
président délégué de l'AdCF intervient
lors de l'Assemblée Générale de 2018 à Paris.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale s'est tenue en 2018 à Paris. Dernier rendez-vous national avant le congrès de Rodez, son programme a fait la part belle à la préparation de l'évènement.

Les conférences de Nicolas Bouzou du Cabinet Astères et de Christian Warocquier du Groupe Orange ont illustré les enjeux de prospective et d'innovation pour le Mouvement Familles Rurales. La signature du partenariat Orange-Familles Rurales par Gaëlle Le Vu, directrice déléguée à la responsabilité sociale de l'entreprise Orange et Dominique Marmier, président de Familles Rurales, a par ailleurs matérialisé l'engagement des deux organisations à « Innover avec les familles pour les territoires ».

Sur le plan statutaire, l'Assemblée Générale a approuvé le rapport d'activité et les comptes de la fédération na-

tionale. Les présidents ont procédé au renouvellement par tiers du Conseil d'Administration et élu six représentants employeurs à la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI).

Dans le prolongement des travaux engagés sur la communication du Mouvement, l'Assemblée Générale a pris la décision de rendre chaque famille adhérente destinataire du magazine *Vivre Mieux*. Cette décision est applicable au plus tard le 1er janvier 2021. Les présidents ont également pris à l'unanimité la décision de créer un Fonds de dotation visant à soutenir les initiatives innovantes dans les territoires ruraux.

La signature de la convention de partenariat AdCF-Familles Rurales pour développer le dialogue et renforcer les liens entre les intercommunalités et les associations Familles Rurales, par Loïc Cauret, président Délégué de l'AdCF et Dominique Marmier, président de Familles Rurales est venue conclure cette belle et riche Assemblée Générale.

TÉMOIGNAGE

« Créer des occasions d'échanges et de débats en famille »



La décision de l'Assemblée Générale de rendre chaque famille adhérente destinataire du *Vivre Mieux* est très importante et doit être saluée. Le *Vivre Mieux* matérialise en effet le lien entre les familles et le Mouvement. Nous avons fait le choix d'une ligne éditoriale ambitieuse, qui propose des sujets à discuter en famille. L'enjeu est de donner des repères, d'aider à comprendre des sujets de société et de réfléchir à la façon de les aborder et de les vivre ensemble. Dans un monde marqué par l'information en continu, l'immédiateté, l'expression des opinions, sans filtre, ni analyse, il nous paraissait important en tant qu'institution d'éducation populaire de créer avec notre magazine des occasions d'échanges et de débats en famille.

Florence Duviollard, secrétaire du Conseil d'Administration national.



NÉGOCIATION PARITAIRE DE BRANCHE

Dans un contexte de forte actualité sociale, l'année 2018 a été l'occasion d'intensifier et de poursuivre le dialogue social de la branche professionnelle pour le compte des salariés et des employeurs des associations du réseau Familles Rurales.

Les représentants des employeurs (élus en Assemblée Générale) et les représentants des salariés (organisations syndicales représentatives de branche CGT, CFDT, FO) se sont réunis à dix reprises dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale pour assurer le suivi de l'agenda social annuel. Plusieurs accords visant à adapter le cadre réglementaire conventionnel et répondant aux évolutions sociales ont été conclus.

A noter :

- L'accord sur le régime de prévoyance, qui instaure de nouvelles garanties aux bénéficiaires des salariés pour couvrir les risques lourds et devrait permettre au régime de retrouver l'équilibre après plusieurs exercices déficitaires ;
- La baisse du taux d'appel pour la complémentaire santé qui permet une réduction des coûts de cotisations pour les salariés et les employeurs tout en maintenant les garanties et un reste à charge limité ;
- Le suivi des demandes d'aides spécifiques des salariés dans le cadre du degré élevé de solidarité permettant de répondre solidairement à des situations médicales ou sociales difficiles ;
- L'accord de désignation d'un futur OPCO de la cohésion sociale, suite à la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel. Ce choix s'inscrit dans la logique

des partenaires sociaux d'aller plus loin sur la formation professionnelle et de permettre à la branche de se positionner sur le futur OPCO qui correspondra aux filières économiques du réseau.

Dans un contexte réglementaire particulièrement changeant, les représentants employeurs se sont donc attelés à de nombreux chantiers portés à la négociation, pour répondre au mieux aux besoins de notre réseau, et préparer l'avenir des salariés et des associations employeurs.

« Dans le secteur de l'ESS, la pénibilité du travail génère un taux de sinistralité élevé entraînant mécaniquement un régime en déficit et une dérive du coût des cotisations salariés et employeurs. En application des accords de l'ANI et du passage à un régime de recommandation, nous avons renégocié les accords du régime prévoyance de Familles Rurales. Nous avons beaucoup dialogué, avec les partenaires sociaux, pour aboutir à un compromis. Nous sommes ainsi parvenus à préserver la majorité des avantages acquis tout en contenant la hausse des cotisations. »

MICHEL PILLON. ADMINISTRATEUR.
REPRÉSENTANT DES EMPLOYEURS
À LA COMMISSION PARITAIRE.



Dominique Marmier, président de Familles Rurales accueille Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, au congrès national, à Rodez.

CONGRÈS NATIONAL

Sous le signe de l'innovation

Les 13 et 14 octobre 2018 s'est tenu à Rodez le congrès national de Familles Rurales «Innover avec les familles pour les territoires». Acteurs bénévoles et salariés du réseau, partenaires et experts se sont retrouvés tout au long du week-end pour approfondir le travail de réflexion autour des enjeux des territoires ruraux et de leurs habitants.

Qu'avons-nous à proposer pour accompagner les évolutions de demain sur nos territoires ?

C'est autour de cette question que près de 1000 congressistes se sont retrouvés les 13 et 14 octobre derniers. Placé sous le signe de l'innovation, le congrès national de Familles Rurales a proposé une lecture inspirante des défis qui attendent les territoires ruraux, appuyée par l'intervention de Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires et par la présentation de l'enquête inédite de Familles Rurales «Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie ».

Familles Rurales et l'innovation

Le thème du congrès national s'est imposé naturellement. Le réseau Familles Rurales, grâce à son esprit pionnier et en adaptation permanente aux besoins des familles et aux enjeux des territoires, était préparé à répondre aux défis de demain. En faire un thème de réflexion pendant 2 jours a permis au réseau de s'en imprégner et d'impulser officiellement une nouvelle dynamique au développement du Mouvement et de ses partenariats.

Encourageons le faire ensemble !

Les congressistes ont écouté, interrogé experts, élus, entrepreneurs, acteurs associatifs dans les quelques 70 ateliers agitateurs d'idées, conférences et tables-rondes organisées dans le centre-ville de Rodez. La richesse des témoignages et des échanges aux ateliers Tiers-Lieux, Fab'Lab, fabriques d'initiatives citoyennes, incubateurs d'innovation en milieu rural... a nourri le réseau et impulse le renouvellement de l'offre d'activités et services. Familles Rurales poursuit, toujours dans la même dynamique, sa mission d'animation des territoires ruraux.

Des partenaires au rendez-vous de l'innovation dans les territoires

Historiques ou attachés à un domaine spécifique, les partenaires engagés aux côtés de Familles Rurales sont allés à la rencontre des congressistes. Leur intervention dans les ateliers et tables rondes et les démonstrations (casque virtuel, jeux...) sur les stands du Village Partenaires ont confirmé la nécessité de continuer à s'investir ensemble sur des sujets aussi importants pour les familles et les territoires que sont la mobilité, la transition énergétique, l'accès aux services publics, le numérique...



ENTRETIEN AVEC GUILLAUME RODELET DIRECTEUR GENERAL DE LA FEDERATION NATIONALE

« Garder l'esprit pionnier »

Vous avez inscrit l'innovation au cœur du projet de Familles Rurales. Pourquoi ?

Familles Rurales est, par essence, une organisation innovante. Nous l'avons réaffirmé lors de notre congrès : notre défi est de continuer d'inventer, avec les familles, les solutions de demain. Or nous vivons dans une société qui a incroyablement évolué : je pense aux nouvelles technologies, bien sûr, mais aussi aux transformations des temps de vie, aux nouvelles façons d'entreprendre, de collaborer... Pour rester pionnier, nous devons nous adapter à ces bouleversements, à ces nouveaux usages. Nous devons penser autrement les services : le numérique apporte des potentialités que nous devons exploiter, parce que les Français, eux, les ont déjà intégrées dans leur vie quotidienne. En bref, nous devons être une organisation bien dans son temps.

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

Pour inscrire notre Mouvement dans le 21^{ème} siècle, il a d'abord fallu passer un cap technologique. Depuis 4 ans, nous avons adapté notre système d'information, prérequis pour être capables de faire évoluer notre organisation et accueillir de nouvelles façons de collaborer, de s'engager, de nous rejoindre. Garder l'esprit pionnier, c'est aussi proposer des montages audacieux, des alliances nouvelles. C'est ce qui nous a conduit à créer en 2018 le fonds de dotation RuralMouv, qui nous permet de lever des financements privés. Nous avons aussi besoin d'acculturation au numérique en milieu rural, c'est pourquoi nous voulons installer, sur 3 ans, 100 points de médiation numérique partout en France.

Quel est le rôle de la fédération nationale dans cette démarche ?

Nous devons être capables de donner une impulsion de mouvement, de proposer des projets d'envergure nationale, tout en conservant la capacité du réseau Familles Rurales à répondre dans la proximité, en tenant compte des spécificités locales. Prenons l'exemple des tiers-lieux : nous puisons notre légitimité à créer ce type de structures car nous sommes implantés dans les territoires. Nous nous appuyons sur l'existant : sur des lieux, des services mais surtout sur des personnes qui ont envie de faire bouger les choses. Et ces personnes-là, nous les aidons à donner de l'ampleur à leur projet : par de l'ingénierie globale, par de l'animation, de la coordination... et en étant fédérés, nous parvenons, par le volume, à obtenir des financements qui nous permettent de changer d'échelle !



LA MOBILITÉ

Suite à la mobilisation de Familles Rurales auprès des pouvoirs publics, une nouvelle catégorie de transports « les transports d'utilité sociale » avait été créée dans la loi afin de faciliter l'activité de transports solidaires. Un décret d'application devrait être pris début 2019 et fixer les critères de mise en œuvre concrète du service. La fédération nationale a été consultée par le gouvernement sur ce texte. Une concertation avec les taxis a eu lieu à l'été 2018 à la demande de Familles Rurales afin de limiter au maximum les contraintes dans le décret. Deux courriers ont été envoyés à la ministre et un entretien est prévu en février 2019. Ce travail de plusieurs années devrait enfin aboutir début 2019 et nous permettre de développer notre service.

Dans l'attente, la fédération nationale est restée active. En février 2018, le Conseil d'Administration national

ouvrait la possibilité d'engager des expérimentations locales avec la jeune start-up « Atchoum » rencontrée aux Assises de la mobilité de 2017, qui lançait sa plateforme numérique de mobilité solidaire. En 2018, des contacts ont été pris avec une dizaine de fédérations départementales : Bouches-du-Rhône, Doubs, Hérault, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Marne, Var... Atchoum a coanimé les ateliers mobilité du congrès de Familles Rurales. Notre Mouvement et Atchoum sont intervenus à une conférence sur la mobilité organisée par la Macif en Ardèche. Sur deux territoires, le Doubs et le Maine-et-Loire, les collectivités sont en attente de solutions et d'outils. Deux expérimentations seront engagées en 2019.



Le Conseil d'Administration
du fonds de dotation RuralMouv.

CRÉATION DU FONDS DE DOTATION RuralMouv

Voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de 2018 et annoncé lors du congrès de Rodez, le fonds de dotation est gouverné par un conseil d'administration composé de six membres issus du réseau Familles Rurales : Dominique Marmier, Francis Beltran, Guylaine Brohan, Rita Ciccarella-Vanderbeke, Anne Gbiorczyk, Nathanaële Laurent et de deux personnalités extérieures : Patrice Joly, sénateur de la Nièvre et président de l'association nationale Nouvelles Ruralités, Ludovic Provost, secrétaire général de la Commission supérieure du numérique et des postes.

Le premier conseil d'administration s'est réuni le 6 décembre à Paris. A cette occasion, les statuts de RuralMouv, préparés avec l'appui du cabinet d'avocats Delsol, ont été adoptés. Dominique Marmier, président

FONDS DE DOTATION, KESAKO ?

Un fonds de dotation est une entité juridique autonome qui permet de collecter des dons de mécènes privés pour financer des actions d'intérêt général.

de la fédération nationale, a été élu président du fonds de dotation et Guylaine Brohan, trésorière.

Des premières actions financées en 2019

Les discussions avec les premiers mécènes potentiels ont débuté en fin d'année 2018. Les partenaires du congrès de Rodez (Orange, Engie, RTE, La Poste, Harmonie Mutuelle) ont été sollicités pour participer. Orange s'est d'ores et déjà engagé à contribuer. Un comité de mécènes sera créé aux côtés du Conseil d'Administration afin que nos partenaires soient pleinement engagés dans l'activité de RuralMouv.

Les premiers appels à projet seront lancés au printemps 2019. Ils porteront notamment sur l'innovation, la transition numérique et écologique. Ils s'adresseront particulièrement au réseau Familles Rurales ou à des partenaires extérieurs parrainés par une association ou une fédération Familles Rurales. Les porteurs de projets retenus pourront compter sur un financement du fonds.

RuralMouv est résolument un outil qui nous permettra de dynamiser le réseau et de porter des projets toujours plus ambitieux !



LE DÉFI DE LA RURALITÉ

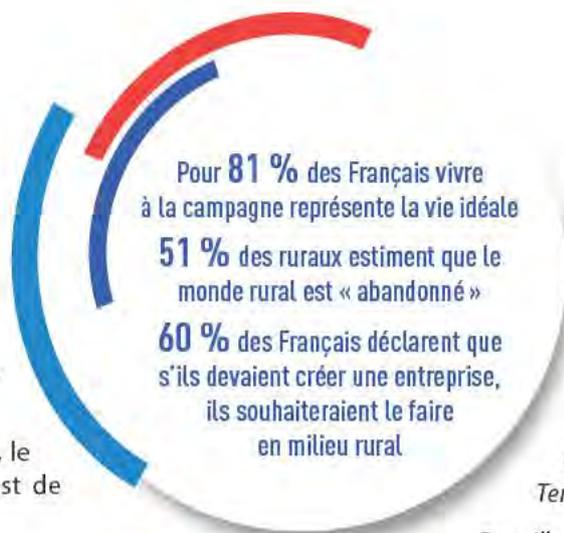
A l'occasion du congrès national de Rodez, la fédération nationale a décidé de publier une grande enquête sur les territoires ruraux, réalisée avec l'IFOP. Le but de cette enquête était d'objectiver les représentations pessimistes, souvent véhiculées sur le monde rural, de comprendre les conditions de son développement, d'analyser le « sentiment d'abandon » fréquemment évoqué dans les médias et de mieux appréhender les attentes des habitants.

Cette étude inédite compare deux échantillons : un panel France globale représentant l'opinion publique (1000 personnes) et un panel représentant les habitants des territoires ruraux (1500 personnes). Cette méthode a permis de confronter les résultats et d'observer les différences de perception entre l'opinion publique et celle des ruraux. La préparation des travaux a débuté en février 2018, les questionnaires administrés en juin. Les résultats de l'étude et les solutions proposées par Familles Rurales ont été rendus publics en octobre.

Les quatre enseignements principaux de l'étude

- La ruralité est, dans l'opinion publique, associée à des difficultés socio-économiques et au déclin, tandis qu'elle est synonyme de qualité de vie pour les ruraux ;

- Les territoires ruraux sont classés en tête des territoires délaissés devant la « France des banlieues » ;
- Pour 4 Français sur 5, le mode de vie idéal est de vivre à la campagne ;
- La santé, les services de proximité, l'emploi et la mobilité sont les conditions prioritaires de l'attractivité et du développement des territoires.



nationale et régionale (*La Croix, Libération, Le Parisien, 20 minutes, Le Progrès, Le Dauphiné Libéré, Sud Ouest, La Voix du Nord*), la presse hebdo et magazine (*L'Express, Notre Temps*) et la presse Outre-Mer.

Par ailleurs les radios (*Europe 1, RMC, France Bleu...*) ont consacré des temps d'antenne à notre sujet avec interviews et relais des chiffres, et les multiples reprises sur le web nous ont permis d'élargir l'audience de nos messages.

La tribune Familles Rurales dans *le Monde* et sur le *Monde.fr* a permis un relais auprès des leaders d'opinion. Enfin une intervention de 20 minutes dans l'émission *Périscope (LCI)* et plusieurs interviews en octobre, novembre et décembre dans les journaux de Radio France, notamment l'émission « Carnets de campagne » sur *France Inter*, ont contribué à la visibilité de Familles Rurales à travers les médias et renforcé son image d'acteur référent de la ruralité.

L'enquête a également permis d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité d'agir plus fortement en faveur des territoires. En décembre 2018, Dominique Marmier en a présenté les résultats devant un groupe de plus de trente sénateurs.

La communication

La fédération nationale a mis en place une campagne de relations médias, pour relayer auprès du grand public et des leaders d'opinion les constats et enseignements issus de son étude ainsi que les positions et actions entreprises par le Mouvement.

Une large couverture du sujet par la presse nationale a été obtenue grâce aux trois partenariats médias (*France Info, Le Figaro, Le Monde.fr*) et des relations presse. Ainsi, *France Info* a égrené toute la journée le sujet avec interviews du président, reportages, débats et relais de l'info dans ses journaux, ainsi que *Le Figaro* en presse écrite et *Le Monde.fr* sur le web.

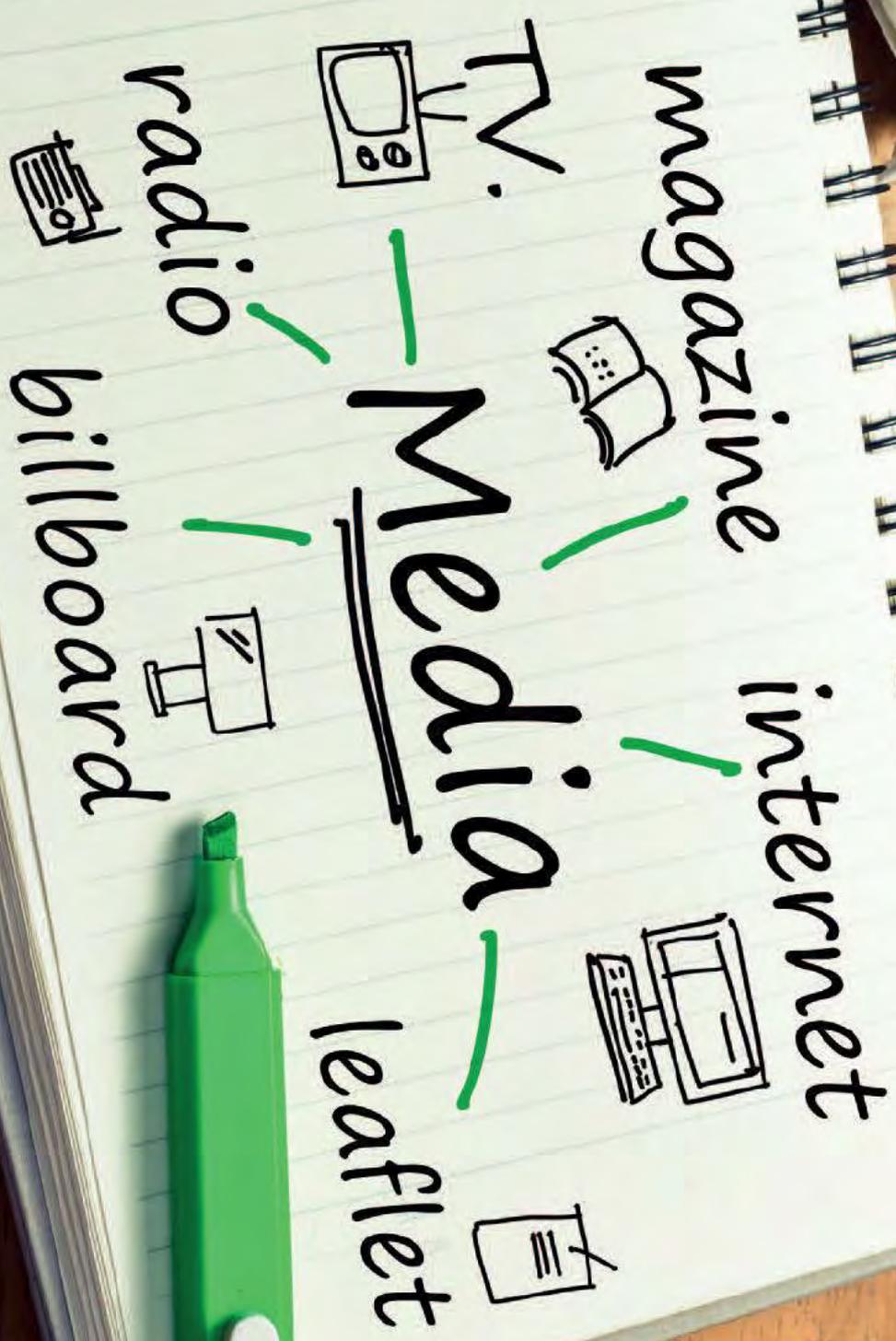
Les relations presse ont permis de relayer fortement notre sujet dans la presse écrite quotidienne



Nous avons défendu auprès de l'opinion publique une vision moderne et dynamique de la ruralité et de ses atouts, loin de l'image décliniste parfois mise en avant.

DOMINIQUE MARMIER, PRÉSIDENT DE FAMILLES RURALES, FÉDÉRATION NATIONALE.





COMMUNICATION



VIVRE MIEUX

Le magazine de Familles Rurales

La nouvelle formule de *Vivre Mieux*, le magazine trimestriel de Familles Rurales, a vu le jour en avril 2018. Destiné aux adhérents, *Vivre Mieux* porte les valeurs du Mouvement. Il se donne comme ambition d'ouvrir le débat sur les questions de société qui concernent les familles et de proposer une lecture dynamique des territoires dans lesquels elle vivent.

Structuré autour d'un dossier principal, le magazine traite le sujet abordé de façon plurielle. Analyses, points de vue et témoignages d'experts, des familles,

des jeunes et des acteurs du terrain permettent de prendre du recul et suscitent la réflexion.

La rubrique « Place à l'action » présente, en lien avec le sujet du dossier, les initiatives engagées et inspirantes qui sont menées par Familles Rurales dans les régions.

Enfin, une dernière partie est consacrée à l'innovation dans les territoires ruraux et les réponses aux enjeux qui les traversent.





FAMILLES RURALES SUR LE WEB

Les supports digitaux occupent une place importante dans le dispositif de communication pour répondre aux enjeux de développement du Mouvement.

La plateforme d'administration multisites

En 2018, la plateforme multisites qui permet de piloter la création des sites nationaux, fédéraux ainsi que les sites associatifs a été mise en ligne. Elle offre la possibilité de mutualiser des contenus entre les différentes structures. Chaque échelon territorial du réseau a désormais un support web à la charte Familles Rurales pour faire connaître ses activités et donc élargir son audience et sa notoriété. Egalement, l'animation du site institutionnel et des comptes de réseaux sociaux ont pris leur essor.

Le site institutionnel

Destiné aux partenaires et financeurs institutionnels, il permet d'identifier le projet et l'action de Familles Rurales, par thème et par région. Il est un relais essentiel des prises de position du Mouvement et présente l'actualité des sujets portés par la fédération nationale.

En 2018, l'audience a été de 142 000 visites avec 100 000 visiteurs uniques. Les pics de consultation correspondent aux grandes campagnes médias autour des observatoires de prix, de la ruralité et du congrès de Rodez.

Ma formation BAFA

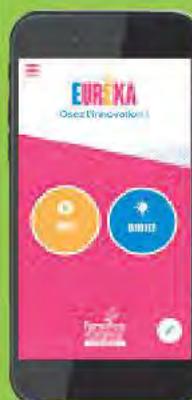
Le site www.ma-formation-bafa.fr comptabilise 140 000 visiteurs pour l'année 2018. Ce sont près de 300 forma-

tions BAFA/BAFD et BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS proposées tout au long de l'année, avec un système de paiement en ligne pour certaines fédérations.

Les réseaux sociaux

La fédération nationale administre deux pages Facebook (fédération nationale et Jeunes Action !), qui totalisent respectivement plus de 1 600 fans et 1 170 fans. Elles complètent les sites Internet et permettent, par le partage des nombreuses pages Facebook du réseau Familles Rurales, une bonne diffusion de l'information. Le compte Twitter de la fédération nationale compte 950 followers fin 2018, dont une majorité de journalistes, partenaires ou politiques. Il se fait le relais des prises de position du Mouvement.

EURÉKA



Lancé lors du congrès de Rodez, un site mobile type « boîte à idées » a été développé. Eureka s'inspire du jeu conçu par la fédération de Meurthe-et-Moselle présentant l'histoire du Mouvement : un quizz sur les dates-clés de 1942 à nos jours permet de faire connaître d'une manière ludique les moments forts et l'esprit pionnier de Familles Rurales. Autant d'éléments inspirants pour que l'internaute partage à son tour ses idées de nouvelles activités à développer dans notre réseau. Les nouvelles dates du Mouvement sont à « écrire » !

<https://eureka.famillesrurales.org>

ON PARLE... DE NOUS !

FRANCE INTER
CARNETS DE CAMPAGNE

5 décembre 2018. Avec Dominique Marmier
président de la fédération nationale Familles Rurales.



FRANCE INFO
9 octobre 2018
Interview de Dominique Marmier
et reportages suite à l'étude
de Familles Rurales
« Territoires ruraux :
perceptions et réalités de vie »

LE MONDE
30 novembre 2018.
Tribune de Dominique Marmier
« La priorité est d'apporter
des solutions rapides au recul
des services de proximité »,



ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU



VIE ASSOCIATIVE

L'année 2018 aura notamment été marquée par le départ à la retraite de Rémi Bachimont, après 37 années consacrées au développement de la vie associative du Mouvement Familles Rurales. A l'occasion d'un moment convivial et émouvant, l'Assemblée Générale a remercié Rémi Bachimont pour l'ensemble de sa carrière et son implication sans faille dans la défense de la vie associative, des familles et des territoires.

La fédération nationale a poursuivi son appui à la vie associative en accompagnant notamment le développement des zones blanches et fragilisées avec le soutien du FSDM pour l'animation du réseau des associations de Loire-Atlantique et des associations de l'Eure et de la Seine-Maritime. La création de la fédération de Guadeloupe en fin d'année résulte également du travail d'appui du pôle. Plusieurs fédérations ont également été soutenues dans la réalisation de leur projet fédéral (Grand Est, Haute-Savoie, Guadeloupe, Réunion, Martinique) ou en conseils concernant la gouvernance, le renouvellement des responsables bénévoles, la politique d'adhésion.

Réforme de l'adhésion

Le chantier réforme de l'adhésion engagé à l'Assemblée Générale 2017 pour faire évoluer la politique et les pratiques d'adhésion s'est poursuivi en 2018 avec les réunions du groupe national adhésion composé de représentants désignés par les fédérations régionales et issus des différents échelons du Mouvement. Les travaux du groupe portant sur un état des lieux des si-

tuations rencontrées ont été suivis par la Commission du CA « Valorisation de l'engagement bénévole et salarié ». Les travaux seront présentés en réunion des présidents début 2019.

Représentations

La fédération nationale a poursuivi sa participation active aux travaux des coordinations et institutions dont elle est membre, tout particulièrement au sein de l'UNAF, du Fonjep, de l'Uniopss et du CNAJEP.

Au titre de l'UNAF elle siège au conseil d'Administration du Mouvement Associatif et pour celui-ci au comité consultatif du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Au titre de l'Uniopss, elle participe au comité national de suivi du Fonds Social Européen (FSE), avec les représentants de l'Etat, de l'Association des Régions de France et de la Commission Européenne.

La fédération est très impliquée au sein du Fonjep en tant que secrétaire du Conseil d'Administration et en charge de la commission communication. Le Fonjep assure la cogestion entre les associations et l'Etat des participations que celui-ci verse sous forme de subventions au titre du projet associatif lorsque celui-ci exige l'emploi d'un salarié.

Fonds national de garantie

Doté de 500 000 € par apport des fédérations départementales, régionales et de la fédération nationale, le Fonds de garantie Familles Rurales, géré par SOGAMA Crédit Associatif, permet de cautionner les prêts bancaires contractés par les associations et fédérations.

En 2018 un dossier a été accepté par le Comité des engagements permettant de garantir un montant de 70 000 € sur un crédit de 100 000 € contracté par la fédération de l'Hérault pour 60 mois.



ANIMATION DU RÉSEAU

Réunion des directeurs et responsables de fédérations

Depuis 2014 se tiennent les réunions déconcentrées de directeurs et responsables des fédérations et des directeurs et délégués régionaux. Bien installées, elles ont trouvé leur rythme de croisière.

Les directeurs et délégués régionaux se sont réunis à trois reprises, en janvier, juin et novembre. Ces rencontres permettent un échange direct favorisant l'appropriation commune des enjeux du Mouvement, la définition d'axes de progrès et la convergence des pratiques. Les liens créés entre les directeurs et délégués favorisent le partage d'expérience et participent du développement et du renforcement des compétences.

En 2018 les réunions ont traité de la structuration du réseau à l'échelle régionale, de l'animation du réseau fédéral et du pilotage de la formation des salariés et des bénévoles.

Les réunions délocalisées des directeurs et responsables de fédérations se sont poursuivies en 2018. Les rencontres organisées cette année à Monampteuil (02), Saint-Pons-de-Thomières (34), Bourg-en-Bresse (01) et Saint-Hilaire-de-Riez (85), ont abordé des sujets mobilisant l'ensemble du réseau comme le congrès, l'organisation des activités et services ou encore la réforme de l'adhésion. Ces réunions permettent également de découvrir *in situ*, la fédération hôte, et favorisent les échanges et débats qui nourrissent les orientations à prendre pour répondre aux préoccupations des fédérations.



Assemblée Générale de la fédération départementale de Guadeloupe, en septembre dernier, à Pointe-à-Pitre.

SOUTIEN AUX PROJETS

Ça bouge dans les Outre-mer !

Depuis 2014, Familles Rurales poursuit son développement en Outre-mer avec l'ambition de répondre aux besoins des familles. Car dans ces territoires éloignés vivent 2,6 millions d'habitants, dont 1,2 million de jeunes ! Aujourd'hui 37 associations locales Familles Rurales sont réparties sur 5 territoires : la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte, la Martinique et la Réunion.

Les missions dans les Outre-mer, soutenues par l'État via la Direction Générale des Outre-mer (DGOM) et la direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), permettent d'animer les axes jugés prioritaires par chaque fédération : formation des bénévoles à la vie associative, gestion administrative et financière, recherche de locaux, rencontres des institutions et des partenaires... L'année 2018 a été marquée par cinq missions, avec en point d'orgue, en décembre, l'Assemblée Générale constitutive de la fédération Guadeloupe, présidée par Dominique Marmier.

Création de la fédération Guadeloupe : une quatrième fédération en Outre-mer !

La fédération de Guadeloupe regroupe 8 associations locales aux missions très variées. Le projet fédéral proposé par les administrateurs élus le 8 décembre 2018 permettra à chaque association de trouver les ressources nécessaires à son développement.

Premier échange entre jeunes de métropole et jeunes ultramarins

6 jeunes du Comité de la fédération de l'Indre, accompagnés de 2 bénévoles, se sont rendus à Mayotte du 28 octobre au 2 novembre. Le projet : se rencontrer entre jeunes pour des échanges culturels.

Un groupe de jeunes de la fédération de la Meuse prépare également un séjour pour l'été 2019.

Participation au Forum des étudiants

Organisé par le ministère des Outre-mer, la Délégation Interministérielle pour l'Égalité des Chances des Français d'Outre-mer et l'Agence de l'Outre-mer le samedi 22 septembre, le Forum des étudiants des Outre-mer est le rendez-vous annuel incontournable des jeunes



La ministre des Outre-mer Annick Girardin visite le stand Familles Rurales au Forum des étudiants.

ultramarins. La tenue d'un stand par la fédération nationale a permis la rencontre avec les jeunes étudiants. Des contacts avec St-Pierre-et-Miquelon, la Guyane et la Polynésie française ont ouvert de nouvelles perspectives pour 2019.

Solidarité Antilles

Après le passage de l'ouragan Irma qui a frappé Saint-Martin et Saint Barthélémy le 6 septembre 2017, la fédération nationale a lancé un appel à la solidarité nationale. Des familles, des associations locales, des fédérations ont manifesté leur soutien aux familles antillaises en adressant leur don par chèque à la fédération nationale. La somme collec-

tée a été remise à une association locale, Saint-Martin Santé, qui a permis à une famille nombreuse de se racheter des lits. Preuve que notre Mouvement est toujours une main tendue vers les familles qui traversent des moments difficiles.

Accueil des étudiants de Mayotte à l'aéroport

Cette année encore, la fédération nationale, avec la Fédération pour l'Accueil des Etudiants de Mayotte (F.A.E.M.), a accueilli plus de 170 jeunes à l'aéroport Charles-de-Gaulle entre le 18 août et le 18 septembre. Le partenariat avec la Fédération des Banques Françaises permet actuellement de travailler sur la rédaction d'un « guide pratique » destiné à tous les étudiants ultramarins.

2019 permettra de consolider des projets territoriaux déjà bien implantés dans l'Océan Indien et aux Antilles, par l'embauche de salariés. Elle sera une année de prise de contacts avec les départements ultramarins qui demandent un soutien de Familles Rurales.

Mikaza : une appli qui ouvre les portes !

Un jeune étudiant ultramarin n'a souvent pas d'autre choix que de venir étudier en métropole. L'absence d'écoles supérieures, le manque d'emplois obligent ainsi les jeunes à quitter leur département d'origine.

Si la question du logement dans un parcours de mobilité existe également pour les jeunes de l'Hexagone, pendant une formation, un travail saisonnier, un week-end... les familles ultramarines ont été les premières à interpeller la fédération nationale sur cette préoccupation.

2019 sera l'année de la création d'un nouveau service : mettre en lien un jeune avec une famille-relais pour un hébergement ponctuel. Une plateforme nationale accueillera les demandes des jeunes qui recherchent un hébergement et les propositions de familles qui souhaitent ouvrir les portes de leur maison. Mikaza, c'est vivre une expérience interculturelle et créatrice de liens dans une démarche de solidarité entre familles.



Le comité de pilotage du projet Port@il, réuni à La Ruche, à Paris, en décembre dernier.

TIERS-LIEUX : PROJET PORT@IL

Depuis vingt ans, avec ses Relais Familles, Familles Rurales a animé, dans la proximité, des lieux indispensables d'accueil, d'information et d'accompagnement des habitants.

Aujourd'hui, à l'heure de la révolution numérique et de l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail (télétravail, entrepreneuriat), les territoires doivent revoir leur offre. De nouveaux espaces hybrides apparaissent : les tiers-lieux.

Entre lieu de vie et d'animation, lieu de travail et d'activité, de mutualisation et de projets, les tiers-lieux laissent plus de responsabilités aux utilisateurs, qui constituent une communauté. En impliquant les collectivités, les entreprises, les associations et les habitants, ils vont contribuer à l'animation du territoire et à son développement socio-économique.

Une expérimentation sur 25 sites, dans toute la France

Toujours en quête d'innovation, la fédération nationale a impulsé un grand projet de développement de tiers-lieux, repositionnant ainsi Familles Rurales au cœur de l'animation des territoires. Rendu possible grâce au soutien de l'Europe (FEADER), dans le cadre de l'appel à projets du Réseau rural « Mobilisation collective pour le développement rural », ce projet 2018-2021 s'intitule Port@il comme « Pôle Rural Télétravail @animation In-



tergénération Loisirs ». Il va contribuer à faciliter le parcours des porteurs de projet locaux. Une expérimentation sur 25 sites est lancée dans 12 départements de 4 régions (Centre, Grand Est, Normandie, Nouvelle Aquitaine) avec l'appui des fédérations. Un programme d'accompagnement est proposé aux associations (regroupements, formations, séminaires, études, événements).

Des partenariats opérationnels et financiers

La fédération nationale a constitué un large partenariat national pour capitaliser, conduire des travaux thématiques (gouvernance, modèle économique...) et échanger autour des tiers-lieux. On y retrouve la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), des associations d'élus (Association des Maires de France, Assemblée des Communautés de France, Réseau des collectivités territoriales pour l'ESS), Nouvelles ruralités, quatre conseils régionaux, le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, la Croix rouge et des réseaux experts : la Ruche et la Coopérative des tiers-lieux.

Les cofinancements de l'Europe, du ministère de l'Agriculture, du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, de la CNAF, la MSA, la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative et de RTE permettent de soutenir les activités nationales et sept fédérations dans la conduite de leurs travaux.

Pour lancer ce projet, un premier comité de pilotage s'est réuni en décembre 2018. Cette expérimentation va monter en puissance en 2019 avec le déploiement de tous les sites (deux étant déjà ouverts) et le démarrage du programme.



A Rion-des-Landes, le projet Port@il est adossé à l'association locale Familles Rurales, qui propose des activités variées, pour tous. Ici, un atelier de langue des signes.

ENTRETIEN AVEC NATHALIE NOBLET, DIRECTRICE DE LA FÉDÉRATION DES LANDES

« Avec Port@il, le champ des possibles s'est ouvert ! »

Quelle est la genèse du projet Port@il dans les Landes ?

Dans notre département, l'aventure des tiers-lieux a commencé à Rion-des-Landes. C'est notre petit laboratoire d'expérimentation, parce que Rion rassemble en un même lieu une association locale – agréée Espace de Vie Sociale – qui porte de multiples activités (cours de langue, sophrologie, langue des signes, groupes de paroles pour les parents...) et la fédération départementale avec deux services Petite enfance. Salariés et bénévoles, nous réfléchissions à notre projet associatif. Pour répondre aux attentes des familles, nous avons testé un atelier numérique, tous les lundis. C'est alors que le sujet des tiers-lieux a commencé à être discuté au niveau national. Au début, on s'est dit que ce n'était pas pour nous. Et puis nous avons échangé avec la fédération régionale, avec la fédération nationale, et alors le champ des possibles s'est ouvert !

Quelles sont les perspectives de développement ?

Après tout, il y a ici des auto-entrepreneurs, des besoins de télétravail, de conseils, d'échanges, de convivialité. Et justement, relier les gens, réunir des habitants, des professionnels d'horizons différents, le tout dans un lieu sympa, c'est exactement ce qu'on sait faire ! Nous nous sommes lancés dans l'aventure ! Portés par une dynamique d'envergure nationale, nous sommes stimulés mais aussi soutenus financièrement et techniquement. Concrètement, avec nos bénévoles à Rion, nous sommes passés d'une logique de solidarité de proximité à un véritable projet participatif et ambitieux de développement. Si nous restons très attachés à notre proximité avec les familles, nous sommes aussi dans un écosystème ouvert, grâce à de multiples partenariats inédits. Des échanges sont ainsi à l'œuvre avec d'autres tiers-lieux, avec la chambre d'agriculture avec laquelle nous réfléchissons à la manière d'accompagner les salariés permanents et saisonniers ... on est entrés dans une autre dimension.

Quel est l'articulation avec le projet national ?

Le projet Port@il nous a soudés en région et nous a rendu la fédération nationale plus proche, plus accessible. Nous participons à un projet fédérateur qui nous donne confiance en nous, nous pousse à aller au-delà de nos logiques habituelles. Et si on ne nous demande pas d'appliquer une recette toute prête, nous disposons d'un appui technique, notamment avec les bootcamps. A la suite de Rion-des-Landes, deux autres projets ont démarré dans les Landes. Port@il est une opportunité que nous voulons saisir !



Dominique Marmier, président de Familles Rurales et Loïc Cauret, président délégué de l'AdCF signent la convention de partenariat.

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

La carte intercommunale issue de la loi NOTRe de 2015 est désormais finalisée. Sur de nombreux territoires, la réflexion sur les modes de gestion a suivi l'harmonisation des compétences des communautés fusionnées, avec de forts impacts pour les associations. En dehors des métropoles, Familles Rurales est présent sur tous les types de territoire recomposés, de l'hyper-ruralité à la périphérie de communautés urbaines. Une étude sur les ressources associatives a aussi montré que la commande publique continuait sa progression (2011-2017 : + 8,1 % commande publique, - 9,8 % subventions).

Après avoir renouvelé ses outils en 2017, la fédération nationale a travaillé principalement dans deux directions : le soutien au réseau et le lobbying auprès des associations nationales d'élus.

Soutenir le réseau

La fédération nationale a poursuivi, et ce de manière soutenue, l'accompagnement d'un nombre stable de fédérations (33 en 2018). Plusieurs fédérations, parmi lesquelles l'Isère, le Maine-et-Loire, la Manche et la Marne ont bénéficié d'un appui global : formation, sécurisation des conventions, appui/conseil, rencontres de collectivités... Des journées de formation ont été organisées pour des associations gestionnaires com-

me dans l'Ain ou la Manche. La fédération nationale intervient également de manière croissante auprès d'associations, notamment pour résoudre des litiges, comme cela a été le cas en Indre-et-Loire et dans le Tarn-et-Garonne.

Parmi les questions posées par les fédérations, un grand nombre d'entre elles ont porté sur les transferts d'activité (8 fédérations), mais également sur les appels d'offres et les mises à disposition. La fédération nationale est sollicitée sur des questions juridiques toujours plus complexes. Elle a corrigé des conventions pour 7 fédérations.

En matière de commande publique, à la demande des fédérations, plusieurs associations ont bénéficié d'un appui individualisé payant (Haute-Loire, Loire...) avec des résultats variables liés au coût pour la collectivité, ce paramètre relevant du choix de l'association concernée. Enfin, la fédération nationale a suivi 13 appels d'offres.

Convaincre les élus

Par ailleurs, la fédération nationale a finalisé son rapprochement avec l'AdCF (Association des Collectivités de France) par la signature d'une convention de partenariat en avril. Elle est intervenue à son congrès en octobre sur les relations associations-collectivités. Elle a participé à plusieurs initiatives de l'AMF sur la petite enfance, la restauration scolaire... La fédération nationale a convié des associations d'élus – AMF et Association des Maires Ruraux de France – à une table ronde sur les accueils de loisirs en milieu rural en avril. Toutes ces associations ont relayé l'enquête Ifop « Territoires ruraux : perceptions et qualité de vie ».

2019 sera une année de préparation des échéances électorales locales de 2020.



EUROPE

L'année 2018 marque la mi-parcours des programmes européens 2014-2020 et presque le terme du mandat des parlementaires européens, avec une élection prévue en mai 2019. La fédération nationale a intensifié son travail sur trois plans : un travail de représentation et de lobbying pour que les associations accèdent plus facilement aux fonds européens, l'appui au réseau et la recherche de financements européens pour des projets nationaux.

Porter la voix des associations

La fédération nationale est toujours très active au sein des groupes du Mouvement associatif (janvier, juin, novembre) et de l'UNIOPSS (février, septembre, novembre). Familles Rurales représente les associations au sein du comité national de suivi du Fonds Social Européen (FSE) et du comité de pilotage de l'évaluation du FSE (juin, décembre). Ces travaux ont permis de porter les propositions de Familles Rurales et les revendications associatives à plusieurs reprises durant l'année : contribution au chantier gouvernemental « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement », proposition de mesures sur le financement des associations et les fonds européens, retenues dans le rapport final au

printemps 2018, contribution au rapport du CESE sur les fonds structurels européens au titre du Mouvement associatif en avril.

Inscrire le réseau à l'échelle européenne

Pour le réseau, la fédération nationale continue sa veille sur les appels à projets et les financements européens et envoie régulièrement des informations aux fédérations en fonction de leurs projets et de leurs besoins. Elle aide les fédérations à trouver des financements pour leurs actions, répond à des questions techniques ou financières (programme LEADER, cofinancements, pièces justificatives, contrôles...). Elle a assuré une formation sur les financements européens pour les administrateurs régionaux de Nouvelle-Aquitaine en janvier. Elle a accompagné la fédération de l'Hérault dans ses recherches de financements sur plusieurs mois.

Promouvoir l'innovation

Enfin, pour soutenir l'innovation au sein du réseau, la fédération nationale s'est saisie de l'appel à projets « Mobilisation collective pour le développement rural » lancé en janvier par le ministère de l'Agriculture et le CGET dans le cadre du Réseau rural français et d'un programme européen de développement rural financé par le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER). Avec son projet sur les tiers-lieux, Familles Rurales fait partie des 21 lauréats nationaux de l'appel à projets. Ce projet de trois ans a démarré en septembre.



RESSOURCES HUMAINES

Familles Rurales, c'est 40 000 bénévoles et 17 000 salariés dans toute la France. Dans ce contexte, la fédération nationale s'inscrit dans une volonté de développer le support à la fonction employeur.

En 2018, la fédération nationale a poursuivi l'effort de formalisation et de capitalisation d'informations en matière de réglementation sociale et ressources humaines. En ayant également le souci de transmettre et décrypter au mieux les évolutions réglementaires particulièrement abondantes et complexes et d'identifier quels en sont les enjeux pour les employeurs du réseau. Rappelons que les « ordonnances Macron » ou

encore la réforme de la formation professionnelle sont des textes de loi qui refondent en profondeur tant les principes de la négociation collective pour les premières, que le droit de la formation professionnelle pour la seconde.

Création d'un centre de ressources RH

Au début de l'année 2018, a été ouvert le centre de « ressources RH », hébergeant à ce jour plus d'une centaine de documents (ensemble des textes conventionnels applicables, guides pratiques, fiches techniques, modèles...) classés par grandes thématiques RH. Il est accessible à tous les référents RH des fédérations départementales et régionales et vise à assurer la production ou la coproduction avec le réseau d'outils

“ Quand un employeur a une question, je peux la poser au sein du pôle social RH que nous avons constitué en Bretagne, mais je peux aussi compter sur la fédération nationale. J'ai par exemple été soutenue sur la question de la prévoyance. Par ailleurs, avec le Doubs et l'Aveyron, nous avons collaboré pour mettre en place un paramétrage commun du nouveau logiciel de gestion de paie. Cela nous assure d'être en phase au niveau conventionnel, sécurise les paies, et à terme, l'idée est de pouvoir regrouper toutes les données des salariés de Familles Rurales au même endroit. ”

LAETITIA TANGUY. RRH ET GESTIONNAIRE PAIE À LA FÉDÉRATION RÉGIONALE BRETAGNE.

répondant aux besoins les plus récurrents identifiés. L'idée est d'apporter progressivement une approche plus globale et transversale des problématiques rencontrées, et de permettre aux utilisateurs de trouver un premier niveau d'information, de grands repères pour s'appropriier les sujets.

En parallèle du centre de ressources, des alertes réglementaires/RH ont régulièrement été diffusées pour tenir informés les référents RH d'actualités conventionnelles et réglementaires ou bien pour partager des informations pratiques.

Création d'outils sur mesure

Le support employeur se traduit également au travers des réponses apportées au réseau. Près de 900 questions, toutes thématiques confondues (interprétation des textes conventionnels, actualités réglementaires, protection sociale, contrats de travail, ruptures, relations collectives de travail...) ont été



traitées tout au long de l'année. Ces questions ont permis d'orienter la production d'outils et de guides visant à apporter un premier niveau de réponse.

2018 a aussi été l'occasion de participer aux groupes de travail « métiers », permettant de mieux appréhender les obligations liées aux réglementations spécifiques aux différents métiers (petite enfance, animation, aide à la personne...), dans les approches de gestion RH. Ces groupes métiers ont ainsi permis la création d'outils propres comme l'écriture de fiches de postes pour les métiers de la petite enfance ou encore d'un guide spécifique de la gestion RH en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

L'ambition de la fédération nationale est de poursuivre son partenariat avec les référents RH du réseau, de multiplier également la production d'outils et le partage des bonnes pratiques au service de la professionnalisation de la fonction.

Les services civiques, c'est dynamique !

Les objectifs du calendrier des services civiques ont été atteints en 2018 avec l'accueil de nombreux volontaires au sein de notre réseau tant en fédérations départementales ou régionales qu'en associations locales (près de 90 ouvertures de missions sur l'année). Cette année encore, notre agrément national Service Civique a été renouvelé et de nouvelles missions d'utilité sociale ont été retravaillées pour répondre aux besoins identifiés. Deux journées de formations civiques et citoyennes ont été organisées pour la première fois dans le réseau par la fédération nationale. Elles ont rassemblé une trentaine de volontaires autour de sujets tels que l'utilisation des réseaux sociaux ou la vie associative. Les volontaires accueillis se sont positionnés sur de nombreuses thématiques et interviennent sur des sujets très variés : aide à la maîtrise des outils numériques, promotion d'actions culturelles et de loisirs, bien vieillir en milieu rural ou encore développement de la dynamique jeunesse sur les territoires.



GESTION ET SYSTÈME D'INFORMATION

Les fonctions support accompagnent tous les acteurs du réseau dans leurs tâches quotidiennes afin de leur permettre de remplir efficacement leur mission au service des familles.

Plus de fluidité avec les fédérations

Début 2018, le commissaire aux comptes demandait instamment à la fédération nationale de traiter la question du recouvrement de ses créances avec le réseau. Au rythme d'une réunion mensuelle et de nombreux contacts téléphoniques, ce dossier est devenu l'occasion de travailler en profondeur avec les fédérations sur leur projet, leur budget, leur trésorerie, leur réorganisation... allant parfois jusqu'à l'audit ou l'accompagnement opérationnel pour la clôture des comptes.

Cette collaboration a aussi permis de régler de vieux dossiers qui pesaient sur les échanges, de trouver des solutions consensuelles, d'organiser un travail de suivi, de renouer des relations de confiance et de coopération. Une quinzaine de nouveaux calendriers de remboursement ont été mis en place. 5 fédérations ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.

Ce travail de proximité a enfin permis d'engager une réflexion sur les process de facturation de la fédération nationale et l'a amenée à proposer un nouveau fonctionnement pour 2019, qui devrait réduire les tensions de trésorerie du réseau en étalant plus régulièrement les règlements.

Paie et comptabilité : changement de solution informatique

A la faveur d'une année plus calme quant au nombre de fédérations entrant sur les plateformes paie / compta (2 nouvelles fédérations ont intégré les plate-

formes cette année), 2018 a été marqué par le choix du nouveau prestataire, Sage. Dès la fin 2017, le partenaire historique présentait des signes de fragilité et des défauts de fonctionnement qui freinaient le développement. Un travail collaboratif avec la Vendée a permis de sélectionner le nouveau partenaire qui, dans un contexte de fort changement réglementaire, a su former les équipes et reprendre le para-

métrage de l'outil pour le rendre plus efficace et plus automatique.

La croissance du réseau, l'arrivée continue de nouveaux utilisateurs de la messagerie et le développement de nouvelles applications engagent la fédération nationale à réfléchir à la mise en place d'un audit du SI en vue d'une organisation sécurisée.

LE SERVICE INFORMATIQUE EN CHIFFRES

15 serveurs de production
2 nouvelles applications mises en production
Plus de 1300 adresses mails
famillesrurales.org
12 fédérations connectées en gestion
Un millier de demandes envoyées à la boîte
assistance@famillesrurales.org

TÉMOIGNAGE

« Ensemble on va plus loin ! »



Au printemps dernier dans le Cantal, nous nous sommes retrouvés sans directeur. Alors animatrice fédérale, j'ai fait ce que j'ai pu pour assurer la gestion de la fédération, avec la présidente, Béatrice Février. Mais les difficultés accumulées étaient telles que l'on ne pouvait faire face. La présidente a alerté la fédération nationale et tout de suite, une chaîne de solidarité s'est mise en place. La fédération de l'Aveyron a pris en charge les paies, celle des Bouches-du-Rhône nous a apporté et nous apporte encore aujourd'hui un grand soutien. Au niveau national, nous avons eu des réponses très réactives et efficaces à tous les niveaux : RH, compta... et surtout, nous ne sommes plus isolés. Nous sommes dans une dynamique de mutualisation. Seul on va peut-être plus vite, mais ensemble on va plus loin !

Corine Constancias, directrice de la fédération du Cantal.



ACTIVITÉS CONSOMMATION

Animation du réseau et appui juridique

Familles Rurales est un acteur incontournable de la défense des consommateurs. Avec près de 145 permanences consommation dans toute la France, la fédération nationale s'attache à consolider le maillage territorial de ces dernières et à amplifier leur action, tout en apportant son appui juridique aux fédérations et associations locales.

Renforcement des permanences consommation

Pour analyser le fonctionnement des permanences et optimiser leur action, des rendez-vous téléphoniques ont été réalisés en 2018 avec les acteurs de toutes les fédérations impliquées sur ce thème, suivis de formations en régions. Ainsi, les représentants de 11 départements ont bénéficié de 4 formations réalisées en Aquitaine, dans le Limousin, le Maine-et-Loire et l'Île-de-France. Elles ont permis de dynamiser l'action des fédérations sur les permanences, les animations et les partenariats. En Haute-Vienne par exemple, deux nouveaux bénévoles vont s'impliquer en 2019 dans la permanence et relancer son activité ; des animations sont programmées sur la base des jeux pédagogiques *Pièges à consommer* et *Budgetissimo*.

Regroupement national annuel

Organisé le 26 juin 2018, le regroupement national a rassemblé 25 participants du réseau : 15 fédérations y étaient représentées ainsi que 4 associations d'Ile-de-France.

Un intérêt particulier s'y est manifesté pour les interventions du Médiateur national de l'énergie, le jeu *Pièges à consommer* et la valorisation des permanences dans les Maisons de services au public. Les échanges sur les expériences des fédérations participantes y ont été, comme toujours, appréciés.



Un appui juridique de plus en plus sollicité pour le traitement de litiges

Dans le cadre du traitement des litiges, les chargés de permanences bénéficient de l'expertise de la fédération nationale : interventions à préconiser, argumentation, rédaction de courriers. Sur les 109 appuis fournis en 2018, 73 ont eu lieu sur la base des pièces du dossier, ce qui manifeste un engagement accru des chargés de permanences sur le traitement de litiges et l'argumentation vis-à-vis des professionnels. 36 ont été des réponses directes, révélant que les intervenants sont de plus en plus autonomes sur l'information générale.

TÉMOIGNAGE

« Depuis le lancement en février, nous avons déjà traité 20 dossiers »



« A la fédération, nous nous sommes donnés les moyens de nos ambitions : réunion de recrutement, locaux, équipements, avec le soutien total de la chargée de territoire, l'écoute et la disponibilité de nos président et vice-président ainsi que du directeur. Nous avons également eu la possibilité d'intervenir aux rencontres de territoires, aux AG des Associations afin de promouvoir notre démarche, en premier lieu auprès des nôtres mais aussi à la conquête de nouveaux adhérents ! Nous avons bénéficié d'un accompagnement, dès les premières demandes, éclairé et compétent de la juriste du national, quant à la marche à suivre dans l'intérêt de nos missions. Depuis le lancement en février 2018, partis de rien, ce sont quelques 20 dossiers traités dont 8 litiges et près de 7000 € rétrocédés à nos nouveaux adhérents. »

Dominique Gerinte, bénévole à la permanence consommation du Loiret.



COMM#ACTION

En 2016, une stratégie de communication a été définie autour de quatre piliers : faire connaître le Mouvement, valoriser son dynamisme et son inventivité, développer le sentiment d'appartenance des bénévoles et salariés et faire valoir sa singularité. Le projet Comm#Action, piloté par la fédération nationale, associe des représentants des régions dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Ajuster les projets

2 groupes de travail Comm#Action ont eu lieu les 29 mars et 5 juin 2018 avec l'objectif d'informer et d'adapter aux réalités territoriales les outils de communication proposés par la fédération nationale : charte graphique, projets web, magazine *Vivre Mieux*, fiches thématiques ont été au programme des travaux avec les référents communication régionaux et les administrateurs référents Comm#Action.

Former les référents

Un plan de formation Comm#Action a été proposé aux bénévoles et salariés du réseau Familles Rurales. Construire son site fédéral, rédiger pour le web, savoir communiquer sur les réseaux sociaux, concevoir des supports de communication efficaces sont les formations qui se sont déroulées sur une journée à la fédération nationale.

Déployer les sites web

Les supports digitaux occupent une place importante dans le dispositif établi pour répondre aux enjeux de communication du Mouvement. En 2018, la refonte des sites internet du Mouvement s'est poursuivie comme le préconisait le projet Comm#Action.

La plateforme commune permettant de piloter l'ensemble des sites Familles Rurales a été développée et mise en service en mai 2018. Elle permet d'optimiser les mises à jour des contenus et d'administrer les sites du Mouvement de façon harmonisée grâce à un outil plus récent et performant. Depuis lors a démarré le déploiement des sites fédéraux. Une trentaine de fédérations ont été formées puis accompagnées par la fédération nationale. Les journées de formation ont permis aux participants d'initier le site de leur territoire et aussi de découvrir le volet administration de sites web pour la création des sites associations. Un accompagnement personnalisé a été ensuite assuré par la fédération nationale jusqu'à la mise en ligne. En 2018 les régions Bretagne et Normandie ainsi que les départements de l'Aveyron et de l'Ain ont mis en ligne leurs sites fédéraux et des projets de sites départementaux ont été initiés dans un vingtaine de fédérations.

La mobilisation du réseau a été forte afin de poursuivre l'implémentation de l'application Vie Associative, socle du futur site web grand public Webdesfamilles.fr qui sera lancé courant 2019. L'ambition de ce site, résolument orienté Familles, est de valoriser les activités et services proposées par les associations Familles Rurales grâce à un moteur de recherche permettant de trouver l'activité souhaitée près de chez soi mais aussi des conseils pratiques, de l'actualité et des événements de proximité.

Informier, partager, fédérer

Deux intranets assurent le relais d'informations au sein du réseau : un pour les fédérations (34 430 pages vues et 1567 utilisateurs en 2018) et un pour les associations (11 439 pages vues / 911 utilisateurs avec un taux de rebond excellent à 7%, ce qui signifie que les contenus sont lus). Ces intranets sont alimentés par la fédération nationale qui regroupe les informations émanant de différentes sources externes ou internes et les éditorialise avant publication. Des lettres d'information (newsletters) sont envoyées mensuellement pour avertir des actualités. Les sujets prioritaires comme les prises de positions du Mouvement ou les campagnes média ont fait l'objet de lettres d'info spécifiques.

Créer et réaliser des supports imprimés

La fédération nationale a créé et diffusé différents outils pour répondre aux besoins du réseau :

- Carte et dépliant adhésion
- Affiches et dépliant consommation et microcrédit
- Affiches et dépliant BAFA
- Livret Sécurité Routière

Elle a par ailleurs coordonné et réalisé le rapport d'activité 2017 et le rapport d'activité du CNJ.



TÉMOIGNAGE



« En tant que référente Comm#Action, mon rôle est de faire le lien entre la fédération nationale, régionale et les associations locales. Concrètement, j'assiste aux différentes réunions thématiques organisées à Paris et je m'organise, au niveau régional, pour que l'information redescende jusqu'au local. Pour ce faire, nous avons monté une commission Communication régionale, et avons pu compter en 2018 sur des jeunes en service civique. Ils ont notamment permis le bon déploiement de la charte graphique. J'ai également été formée au community management et à l'écriture web pour créer le premier site pilote régional. Avec des référents départementaux, j'anime depuis le site Familles Rurales Bretagne. Pour 2019, l'enjeu sera que chaque association locale ait un site à jour.»

Servane Richaudeau, référente Comm#Action en Bretagne.



ACTIVITÉS ET SERVICES



PETITE ENFANCE

Le réseau Familles Rurales a diversifié son offre de gestion d'accueil pour s'adapter aux besoins des familles, essentiellement en milieu rural et périurbain. 62 départements portent des activités petite enfance par le biais d'Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) mais aussi de l'accueil individuel et de la garde d'enfants à domicile.

Développement de l'emploi et des compétences

Les actions conduites suite à l'accord cadre national d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences pour la petite enfance (EDEC), signé avec l'État (ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et Secrétariat

d'État chargé de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie) et le FAFSEA se sont finalisées début 2018 avec la mise en œuvre de deux travaux :

L'expérimentation d'un parcours de formation pour le personnel dirigeant et encadrant des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)

A Rennes et Valence, 38 participants ont bénéficié du 5^{ème} et dernier module, sur la « Responsabilité civile et pénale des directeurs(trices) et animateurs(trices) ».

L'accompagnement et outillage du personnel de direction des EAJE dans la gestion des ressources humaines

Le travail entrepris a permis un enrichissement de la trame de diagnostic sur le volet Ressources Humaines et sa mise en œuvre sur 3 centres multi-accueils.

Dans la continuité du travail entrepris, une offre d'accompagnement du réseau a été construite avec la fédération d'Ille-et-Vilaine pour apporter un appui personnalisé à des structures petite enfance ou des Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP) en difficulté qui

“ Les engagements qualité qui animent le réseau petite enfance à Familles Rurales répondent aux préconisations du rapport « Développement du jeune enfant : modes d'accueil et formation des professionnels » commandé par le ministère des Solidarités et de la Santé à Sylviane Giampino. ”

en feraient la demande auprès de la fédération nationale.

Soutenue par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), la fédération nationale a poursuivi ses actions en faveur d'une offre petite enfance de qualité sur les territoires ruraux pour répondre aux besoins des familles.

Accompagnement du réseau

Parmi les actions menées en 2018 :

Regroupements des référents fédéraux de la petite enfance

Les regroupements du 5 juin et du 27 novembre ont permis d'échanger sur les actualités et les sujets techniques du secteur avec les référents départementaux et de mutualiser les outils. La CNAF y a notamment présenté la nouvelle Convention d'objectifs et de gestion sur l'axe petite enfance.

Mise à jour d'outils

Un groupe de travail composé de référents départementaux a revu et mis à jour les fiches de postes

concernant les métiers de la petite enfance. Un travail a démarré pour élaborer les protocoles concernant la sécurité, la santé, l'hygiène, les soins et la restauration en EAJE. Il se poursuivra en 2019 afin de mettre ces outils à disposition des structures.

Projet EAJE clé en main

Une mission nationale a été confiée à la fédération du Doubs sur le projet EAJE clé en main. Soutenu par le CAF du Doubs et la CNAF, ce projet, qui a été présenté au congrès national, vise à modéliser et expérimenter la construction d'une structure petite enfance afin de contribuer au développement des places d'accueil dans le cadre du Schéma Départemental de Services aux Familles. La fédération nationale coordonne ce projet au niveau national.

Enfin, la fédération nationale a proposé un appui opérationnel technique et juridique sur des questions du réseau.

En 2019, Famille Rurales continuera à déployer des actions pour pérenniser et développer un accueil de qualité pour les jeunes enfants.

TÉMOIGNAGE

« Vers une crèche évolutive clé en main ! »

« En matière d'accueil des tout-petits, le blocage se cristallise souvent, pour les collectivités locales, sur la question des locaux. Nous avons alors travaillé avec un architecte sur un projet de bâtiment qui réponde à toutes les exigences réglementaires et techniques : répartition et surfaces des espaces de repos et de jeux, présence des locaux techniques – lingerie, cuisine... – sécurité incendie, accessibilité... Autant de contraintes que nous avons assimilées, et auxquelles nous avons ajouté une ambition de faible impact environnemental, mais aussi d'évolutivité des usages. Le concept permet ainsi de faire évoluer le bâtiment dans le temps, pour l'ajuster à des capacités d'accueils plus importantes. Et si les besoins changeaient, le bâtiment pourrait être requalifié en appartements, bureaux ou encore en maison pour les séniors. Aujourd'hui, nos plans ont déjà été validés par la Protection Maternelle et Infantile du Doubs et nous avons finalisé un plan de financement. Nous sommes à présent à la recherche d'un terrain d'expérimentation, dans le Doubs ou ailleurs en France. »

Marie-Pierre Cantenot, directrice adjointe, fédération du Doubs.



ENFANCE

Avec plus de 2000 accueils de loisirs dans 65 départements, Familles Rurales est un acteur incontournable de l'accueil des enfants. La fédération nationale s'attache à accompagner les acteurs du réseau en leur fournissant appui et outils pour mener au mieux leur mission auprès des familles.

Étude sur les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

On compte peu d'état des lieux des ACM en France. Il n'y a notamment pas de mise en perspective des accueils de loisirs en milieu rural. Les dernières études remontent aux années 90. Les travaux plus récents sont très ciblés géographiquement, et ne reflètent pas la diversité des territoires et des contextes locaux. Face à ce constat, la fédération nationale Familles Rurales et la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) ont mené une étude conjointe pour mieux comprendre la réalité des ACM en milieu rural. L'objectif était de concevoir des aides ou des dispositifs qui répondent au mieux à leurs besoins.

Réalisée au cours du dernier trimestre 2017 par le cabinet EEXISTE, l'étude porte sur des accueils de loisirs du réseau Familles Rurales mais aussi hors du réseau.

La restitution de cette étude s'est déroulée le 18 avril 2018 dans les locaux de la Caisse Centrale de Mutualité Agricole (CCMSA). Elle a permis de sensibiliser les acteurs éducatifs et politiques sur les réalités rencontrées par ces structures.

Professionnalisation des acteurs

Soutenue par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), la fédération nationale a poursuivi la professionnalisation des acteurs afin de développer des loisirs éducatifs de qualité pour l'enfance dans les territoires ruraux, en réponse aux attentes familiales. Parmi les actions menées, citons :

- **La mise à jour du dossier de l'organisateur** pour actualiser les éléments réglementaires en vigueur : normes alimentaires, transport, fonction employeur...
- **L'appui opérationnel** qui a permis d'accompagner le réseau sur des questions techniques de ressources humaines, de relations association-collectivité, réponses aux appels d'offres...
- **La mise en place d'un groupe Outils** afin de créer une boîte à outils numérique

pour les directeurs et organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

- **La diffusion d'outils** : à la suite de la décision du groupe de travail Outils enfance d'avril 2018, la fédération nationale s'est rapprochée du Journal de l'Animation pour développer un partenariat d'achat groupé autour de deux outils pédagogiques : le *Mémento réglementation* et le *Cahier du directeur*.
- **Plan mercredi** : Familles Rurales a été associé à la mise en place de ce dispositif dès son lancement fin 2017. Il propose des actions en faveur de l'action éducative des ACM. Dans ce cadre, une préfiguration a eu lieu sur le territoire normand. La fédération nationale a travaillé avec la fédération régionale de Normandie à la mise en place de la préfiguration. Par ailleurs, le réseau est accompagné dans la mise en oeuvre du dispositif.

En 2019, fort des préconisations de l'étude ACM, des nouveaux supports et outils de professionnalisation seront développés.



“ Nous sommes un petit groupe de 6 à travailler sur la refonte du dossier de l'organisateur. Plutôt que de créer nos outils chacun de notre côté, l'idée est de les co-construire, pour les partager avec tous. À terme, nous voudrions créer une plateforme en ligne pour les partager avec l'ensemble du réseau. ”

PIERRE-MARIE BOISSONNADE, CONSEILLER TECHNIQUE ENFANCE, FÉDÉRATION DE L'AVEYRON



JEUNESSE

Parce que la société doit offrir à tous les jeunes les conditions de leur épanouissement et de leur réussite, parce que les jeunes ruraux ne bénéficient pas de la même offre et des mêmes opportunités que les jeunes citadins, Familles Rurales a lancé en 2014 un **Projet National Jeunesse**. Il est fondé sur trois piliers : changer de regard sur la jeunesse en lui donnant la parole et en valorisant ses actions, faire une vraie place aux jeunes en prenant en compte leurs besoins et aspirations, et enfin, stimuler leur envie d'agir en les accompagnant dans leurs projets et dans leur prise de responsabilité.

Développement des dispositifs au service de l'engagement des jeunes

Partenariat avec l'Institut de l'Engagement

En octobre, la fédération nationale a signé une convention de partenariat avec l'Institut de l'Engagement. Le partenariat a pour but de faire connaître l'institut, participer à sa filière « Gouvernance et Engagement » et permettre aux lauréats de l'Institut d'intégrer les formations animées par Familles Rurales (BAFA, BAFD, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS). Il permet aussi à notre Mouvement de participer aux procédures d'admission de l'Institut et d'intervenir lors des Universités de l'Engagement qu'il organise.

Mise en place des Bourses Jeunes Action !

Les Bourses Jeunes Action ! remplacent les Trophées JPASS. En partenariat avec le Crédit Mutuel, elles facilitent la mise en réseau et la structuration de la branche

REGROUPEMENT DES RÉFÉRENTS JEUNESSE

Le 15 juin, nous avons échangé sur la Foire aux projets, le programme Électeurs en herbe, l'actu des fédérations et la Carte JPASS.
A suivre

jeunesse du Mouvement qui constitue un premier pas vers la vie associative des jeunes.

En 2018, la remise des prix a eu lieu lors du congrès national à Rodez. 5 dossiers ont été primés : dans le Morbihan, le Tarn, la Haute-Saône, le Finistère et dans la Meuse.

A noter également : la fédération nationale a animé 2 formations pour les services civiques du réseau. Enfin, elle a relayé et valorisé l'appel à projet jeunes de la Caisse Centrale de Mutualité Agricole.

Master Class 2018

Familles Rurales a participé à la mise en œuvre de la 4ème filière de l'Institut de l'engagement « Gouvernance et Engagement » en partenariat avec la Croix Rouge, l'APF France Handicap, la Ligue de l'Enseignement et l'Institut de l'Engagement pour former les jeunes à la prise de responsabilité. 22 jeunes ont intégré la Master Class dont 2 issus de Familles Rurales.

Comité national jeunesse

Les jeunes de Familles Rurales ont créé leur propre branche jeunesse, composée de comités locaux, départementaux, régionaux et d'un Comité National Jeunes (CNJ). Ce dernier s'est réuni plusieurs fois et anime certains projets, tels que la Bourse Jeunes Action ! Il incite le reste du mouvement à créer des groupes jeunes et il est l'ambassadeur des jeunes et des représentants de l'action jeunesse au sein du Mouvement. 10 jeunes au CNJ (Indre, Vendée, Aveyron, Manche, Ille-et-Vilaine et Morbihan) et 2 administrateurs nationaux sont concernés.

Depuis l'adoption du Projet National Jeunesse en 2014, le Comité National Jeunes rend compte de son activité chaque année lors de l'Assemblée Générale de la fédération nationale. Le soutien des projets et des initiatives de jeunes est au cœur du projet de Familles Rurales et sera poursuivi en 2019.



BAFA-BAFD

Fort de son expérience dans l'accueil de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils périscolaires...), Familles Rurales dispense dans toute la France des formations BAFA et BAFD habilitées par le ministère de l'Éducation Nationale. En 2018, nous avons formé 4092 stagiaires BAFA et 252 stagiaires BAFD.

2018 marque le renouvellement de l'habilitation nationale BAFA-BAFD qui engage collectivement le réseau pour les 3 prochaines années.

Un séminaire national des formateurs BAFA-D a eu lieu en 2017. Cette rencontre sur 2 jours a pour vocation de fédérer le réseau de formateurs en partageant un temps fort intégrant de la formation, de l'acquisition de compétences, de l'échange de pratiques et des ateliers de créativité. Ce séminaire national sera organisé une fois tous les deux ans.

Le regroupement des coordinateurs BAFA-D a réuni 18 participants autour des sujets suivants :

- Renouvellement de l'Habilitation nationale

Une mission nationale a été confiée à la fédération régionale de Bretagne pour la co-construction avec la fédération nationale du prochain séminaire qui aura lieu le 5 et 6 octobre 2019

- Bilan du séminaire national
- Atelier budget, comment calcule-t-on un coût BAFA-BAFD
- Atelier construction de formation : les évaluations, la rédaction de rapport non satisfaisant
- Présentation du film du Groupement d'associations départementales de l'Ardèche
- Co-construction de la stratégie de promotion du BAFA-D

- Utilisation de l'application BAFA-D
- Information sur les Conditions Générales de Vente (CGV) et la CNIL
- Information et échanges sur le Contrat d'Engagement Educatif (CEE)

Groupe outils

Le groupe s'est réuni 2 fois le 29 mars à Paris et le 28 mai à Montpellier avec pour objectifs de formaliser des outils pour le BAFD (référentiel de formation, ABC directeur, livret de suivi...)

Les outils élaborés

- Plaquettes de communication mutualisées
- Référentiel formation BAFD
- Livret d'approfondissement sur le handicap
- Critères d'évaluation BAFD.



LOISIRS ET CULTURE

Rendre les villages et les campagnes attractifs pour tous, offrir une vie culturelle riche, des activités sportives variées, valoriser le patrimoine et les traditions... Depuis 70 ans, Familles Rurales offre à tous les publics – des tout-petits aux plus âgés – la possibilité de créer, s'exprimer, se divertir ou encore pratiquer une activité sportive près de chez eux.

Une première journée de travail fin 2017 avait permis de relancer notre action en faveur du développement artistique et culturel en milieu rural. En 2018 elle se poursuit selon trois axes :

Un acteur culturel du monde rural reconnu par l'État

La fédération nationale a poursuivi le travail entrepris en 2017 pour faire reconnaître Familles Rurales comme acteur culturel du monde rural auprès du ministère de la Culture, en participant aux travaux liés aux

DES UNIVERSITÉS RURALES POUR TOUS !

Plusieurs fédérations Familles Rurales ont créé des universités rurales qui, dans un climat convivial, permettent à tous et à tous les âges des activités d'échanges autour du patrimoine local, qu'il soit culturel, architectural ou environnemental.

premières Rencontres nationales « Culture et Ruralités » (groupes de travail avec les partenaires et journées de réflexion) avec le soutien de la fédération départementale de la Somme. Cette dernière a contribué à la mise en place de la plateforme « Territoires Culturels », créée par le ministère, recensant les projets culturels en milieu rural. La fédération nationale a également participé aux travaux interministériels (ministères de la Culture et de la Santé et des Solidarités) pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants.

Favoriser la mobilité des adhérents pour profiter du patrimoine culturel français

Au-delà de la reconnaissance des pouvoirs publics, l'année 2018 a été marquée par la signature d'une convention avec les MIJE (voyages de groupe et auberges de jeunesse à Paris). Ce partenariat témoigne d'une volonté politique commune de faciliter la mobilité par l'accueil et l'accompagnement de chaque famille adhérente au Mouvement Familles Rurales, grâce à des tarifs négociés. Une famille adhérente (de 4 personnes) pourra ainsi passer une nuit à Paris en chambre privative avec petit déjeuner au tarif de 100 €.

Des offres spécifiques seront accessibles pour des séjours de groupes Familles Rurales.

Un travail similaire avec la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ) a été amorcé pour l'accueil de groupes et de familles sur l'ensemble des auberges de jeunesse implantées en France.

De nouveaux partenariats : c'est la fête !

Familles Rurales a été approché par la fédération des Festivals, Fêtes et Carnavals de France (FCF) qui a pour but de fédérer tous les créateurs de manifestations festives et porteurs de culture populaire afin de signer une convention. Celle-ci marque le début d'un soutien au développement de leur branche jeunesse en s'appuyant sur notre expertise. Ce rapprochement permet aussi de faire bénéficier le réseau de formations à destination des organisateurs de fêtes et festivals et d'une réduction pour les droits d'auteurs versés à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM).

L'année a également été marquée par le congrès national : au-delà des conférences, ateliers et tables rondes, les 1000 congressistes et partenaires

ont pu découvrir les richesses du patrimoine aveyronnais en visitant le Musée Soulages, Fenaille et la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption.

Pour 2019, deux rencontres avec le réseau auront lieu afin de poursuivre les objectifs et actions engagés avec nos partenaires.



A l'école ou dans les accueils de loisirs, plus de 230 enfants et adolescents de la Somme ont pu bénéficier des ateliers photo de Familles Rurales.

TÉMOIGNAGE

« Créer un véritable pôle culturel dans la Somme »

« Il y avait, dans notre département, des actions culturelles ponctuelles (cinéma, animations...) principalement portées par des associations locales. Notre volonté a été de créer un véritable pôle culturel et artistique à l'échelle de la Somme. En 2018, nous avons répondu à de nombreux appels à projets et ainsi pu développer un atelier photo, qui a déjà bénéficié à plus de 230 jeunes. Nous sommes en train de monter un projet de formation des enseignants, pour qu'ils puissent à leur tour enseigner la photo aux élèves, de la maternelle au lycée ; mais aussi, un projet qui devrait permettre de développer des pratiques et sorties culturelles pour des publics parents-enfants. Et cette année, nous avons été partie-prenante de la mise en place de la plateforme Territoires Culturels, avec le ministère de la Culture. Il s'agit d'un portail web qui veut offrir une visibilité nationale aux projets culturels ruraux, et qui favorise la mise en réseau des acteurs culturels dans toute la France. »

Guillaume Boilet, chargé de mission éducation culture, fédération de la Somme.



LES STRUCTURES DE PROXIMITÉ : Relais Familles, Espaces de Vie Sociale ...

Accueillir, informer et agir sont les maîtres-mots des structures de proximité de Familles Rurales. Les Relais Familles, en particulier, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives, mènent des actions de soutien à la parentalité, informent sur des sujets variés tels que la santé ou la consommation, organisent des services d'entraide, animent des ateliers récréatifs et culturels... Bref, ce sont de véritables lieux de vie, qui répondent au besoin d'information, d'écoute et de vie sociale et culturelle des familles.

Création de nouveaux espaces

L'année 2018 a été marquée par le lancement du projet Port@il qui va permettre d'offrir de nouveaux espaces et services pour les territoires ruraux (voir page 32) et le projet médiation numérique.

L'enquête menée au sein du réseau via un questionnaire diffusé au second trimestre aux fédérations, a permis d'identifier 118 associations susceptibles de créer un point de médiation numérique ou de développer une action dans ce domaine. Le projet est porté par la fédération nationale qui accompagnera le réseau sur 3 années.

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion signée entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et l'Etat, un rapprochement a eu lieu avec la CNAF pour élaborer une stratégie de développement des Espaces de Vie Sociale en milieu rural.

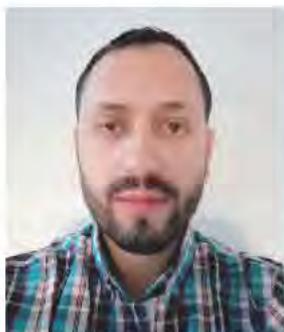


Un réseau mobilisé

La fédération nationale a rassemblé 16 coordinateurs salariés et bénévoles le 21 juin 2018 à Paris. Au programme : l'évolution des structures de l'animation de la vie sociale, avec de nouveaux espaces, métiers et formations. Cette journée a également donné lieu à un échange de pratiques concernant le développement local et une présentation du futur projet national de médiation numérique.

A l'issue de ce regroupement, un groupe de travail « formation des accueillants des Relais Familles » a été mis en place avec des professionnels de fédérations régionales. Il s'est réuni en septembre à Paris pour une journée de réflexion sur l'évolution des formations et des fiches métiers.

Enfin, une session de formation à l'animation participative a réuni 16 salariés de Relais Familles en Meurthe et Moselle.



ENTRETIEN AVEC AMOR AYOUNI, DÉLÉGUÉ RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

« Les tiers-lieux : des dynamiques collectives de territoire »

Comment êtes-vous impliqué dans la création de tiers-lieux ?

Nous accompagnons 7 projets de tiers-lieux. S'ils répondent à une stratégie nationale de développement de la médiation numérique, du coworking et du télétravail, chacun de ces projets est unique. Comme toujours chez Familles Rurales, nous n'avons pas de réponse plaquée, de solution clé en mains. Il s'agit de répondre à des besoins spécifiques du territoire, reliés à l'offre existante. Certains projets peuvent ainsi s'adosser à une structure existante, – Espace de Vie Sociale ou Relais Familles – il s'agit dans ce cas de compléter l'offre, de développer les services pour mieux répondre aux usagers, et attirer de nouveaux publics. Ailleurs, nous ne partons que de la demande des familles ou des collectivités. Il faut alors trouver des locaux, proposer les activités et animations en phase avec les besoins des habitants. Ce sont des projets évolutifs, qui s'appuient sur la participation des habitants. A nous d'animer et de développer ces dynamiques collectives de territoire !

Concrètement où en-êtes-vous en Nouvelle Aquitaine ?

En 2018, deux tiers-lieux ont démarré : l'un à Saint-Hilaire-Bonneval en Haute Vienne, l'autre à Rion-des-Landes, où les travailleurs saisonniers ont pu venir profiter de l'espace de coworking dès la fin de l'été. Toutes les semaines, les ateliers de médiation numérique rencontrent un grand succès : il y a de fortes attentes du côté des seniors, qui ne savent pas forcément comment installer une application, réserver un billet de train en ligne ou accéder aux services dématérialisés. Mais les jeunes aussi ont besoin d'un coup de pouce ! Pour les plus connectés, nous proposons aussi des Cafés Numériques, une fois par mois qui réunissent tous les publics, dans une ambiance conviviale.



PARENTALITÉ

Le soutien à la parentalité est un enjeu important des politiques publiques. En témoigne la mise en place, en 2018, d'une stratégie nationale sur le sujet. Chaque jour, nos associations locales et fédérations mettent en place et animent des actions pour et avec les parents. Au-delà de l'action de terrain, notre position de premier mouvement familial nous engage dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques concernant la parentalité, avec le soutien de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, de la Direction Générale de la Cohésion Sociale et de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole.

Participation à l'élaboration de la stratégie nationale « Dessine-moi un parent 2018-2022 »

L'année a été marquée par le lancement par le ministère des Solidarités et de la Santé de la nouvelle stratégie nationale de soutien à la parentalité « Dessine-moi un parent » pour la période 2018-2022. Cette stratégie a pour objectif de rendre l'offre de soutien à la parentalité plus visible, plus lisible et plus fiable. Elle souhaite aussi accompagner les parents à chaque âge de la vie de leurs enfants, développer les possibilités de relais parental, améliorer les relations entre les familles et l'école, accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux et favoriser l'entraide entre parents. La fédération nationale Familles Rurales a participé à une grande concertation menant à l'élaboration de cette stratégie, aux côtés de différents partenaires parmi lesquels la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) ; la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) ; l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ; l'Association des Maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalités ; la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) ou encore la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs (FNEPE).

Un réseau mobilisé, un accompagnement spécifique

24 coordinateurs parentalité, salariés et bénévoles, se sont rencontrés à l'occasion de deux regroupements, le 8 mars et le 26 novembre. Ces rencontres ont permis des temps d'échanges de pratiques, de présentations d'actions du réseau, mais également d'interventions de nos partenaires, notamment celles de la CNAF autour des schémas départementaux des services aux familles et de la fédération nationale de l'École des Parents et des éducateurs, qui a présenté son nouveau jeu *L'Éduc'Ecrans*.

La fédération nationale, en collaboration avec la fédération d'Ille-et-Vilaine, a également eu pour mission de réaliser un diagnostic pour la fédération de l'Isère, à l'automne dernier, afin d'optimiser le fonctionnement du Lieu d'Accueil Enfants Parents « Grain d'Aile ».

En 2019, la fédération nationale a pour ambition de déployer un groupe de travail et de réflexion afin de mettre en place des publications régulières sur des sujets de parentalité à l'aide d'un comité d'experts scientifiques. Ces publications viseront à répondre à des questionnements des familles et des professionnels, et seront diffusées grâce aux lettres d'informations et des sites internet.

TÉMOIGNAGE

« Le partage, la force de Familles Rurales »



« Notre fédération départementale a proposé, il y a une dizaine d'années, une malle *Jeux & Parentalité*. Qu'est-ce qu'être parent aujourd'hui, comment aborder la question de la séparation ou encore, que faire face à notre ado accro aux écrans ? Par le biais de livres, de DVD ou de jeux, cette malle invite les parents à partager leur expérience. Nul besoin de professionnels pour animer les débats. Souvent, les parents qui se sentaient seuls face à un problème trouvent dans ces échanges une écoute et bénéficient du vécu des autres. C'est aussi dans cet esprit de partage d'expérience que nous avons présenté cette malle lors des rencontres Parentalité organisées par la fédération nationale. Je suis ravie que notre expérience puisse servir au-delà du Finistère, puisque la malle est déjà en cours de lancement dans d'autres départements. C'est cette notion de partage, toujours présente dans notre réseau, qui fait la force de Familles Rurales ! »

Virginie Broudin, animatrice fédérale, fédération départementale du Finistère.



PRÉVENTION

Vieillesse de la population, éloignement des services... le milieu rural se caractérise par des facteurs de risques particuliers, notamment autour de l'isolement des personnes âgées et des accidents de la route. Retour sur les actions menées en 2018, et perspectives 2019.



l'expérimentation « Lutte contre l'isolement en campagne » sur 4 territoires : Hérault, Loire, Haute-Loire, Deux-Sèvres. Un rapport final de l'expérimentation a été adressé en octobre 2018 à l'association Monalisa et ses partenaires.

En 2018, la fédération nationale a également accompagné les fédérations souhaitant s'engager dans la démarche MONALISA.

En 2019, il est proposé de travailler à une feuille de route prenant appui sur les préconisations du rapport afin d'encourager la lutte contre l'isolement social en milieu rural.

SÉNIORS : PRÉSERVER L'AUTONOMIE, LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

En 2018, Familles Rurales est restée investie sur les chantiers favorisant la préservation de l'autonomie et la lutte contre l'isolement social des séniors.

Poursuite de notre engagement dans le mouvement MONALISA

Depuis 2014, MONALISA rassemble ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique : associations, collectivités, caisses de retraite... En 2018, la fédération nationale a participé aux différents groupes de suivi opérationnels ayant pour but de suivre le déploiement et la pérennisation de la démarche MONALISA. Cinq réunions se sont tenues à cet effet. Par ailleurs, la fédération a suivi

Soutien à l'essaiage de projets

Depuis de nombreuses années, Familles Rurales développe des actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées, telles qu'« Un jour part'Agé » ou les « Voisineurs », et favorise l'essaiage des projets.

En 2019, au regard du développement des actions vers les aînés et des sollicitations des fédérations, une attention sera portée au développement de ce type d'actions.

Convention avec la Fondation JM.Bruneau

En décembre 2018, la fédération nationale a rencontré la Fondation JM.Bruneau, sous l'égide de la Fondation de France, qui soutient financièrement les acteurs de terrain concourant à la lutte contre l'isolement social et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. La Fondation JM.Bruneau a répondu favorablement à cette rencontre et souhaite soutenir en 2019 des initiatives du réseau Familles Rurales.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Pour répondre à l'enjeu majeur de santé publique que constitue la sécurité routière, Familles Rurales décline depuis de nombreuses années des actions et des outils en faveur de la sécurité routière en direction des plus jeunes comme des aînés.

Participation au Comité interministériel de la sécurité routière et à la plateforme des communicants

En 2018, comme chaque année, la fédération nationale a participé au Comité interministériel de la sécurité routière. Cette instance fixe les actions prioritaires du gouvernement, qui ont un impact sur les orientations prises par notre Mouvement. La fédération nationale participe également aux

plateformes des communicants, qui ont pour objet de présenter les démarches engagées par le ministère de l'Intérieur et les acteurs de la sécurité routière. En 2019, Familles Rurales maintiendra sa participation à ces deux instances.

Dépôt d'une nouvelle demande auprès de la Délégation à la Sécurité Routière (DSR)

La fédération nationale a renouvelé une nouvelle convention avec la DSR pour déployer des actions de sensibilisation à la sécurité routière avec un double objectif : valoriser les actions reproductibles et éditer une nouvelle version du livret sécurité routière à destination de l'ensemble du réseau.

Dans le cadre de cette convention, un atelier sécurité routière s'est également tenu lors du congrès national Familles Rurales.

Pour 2019, une nouvelle demande permettant l'élaboration d'une mallette pédagogique sera effectuée.

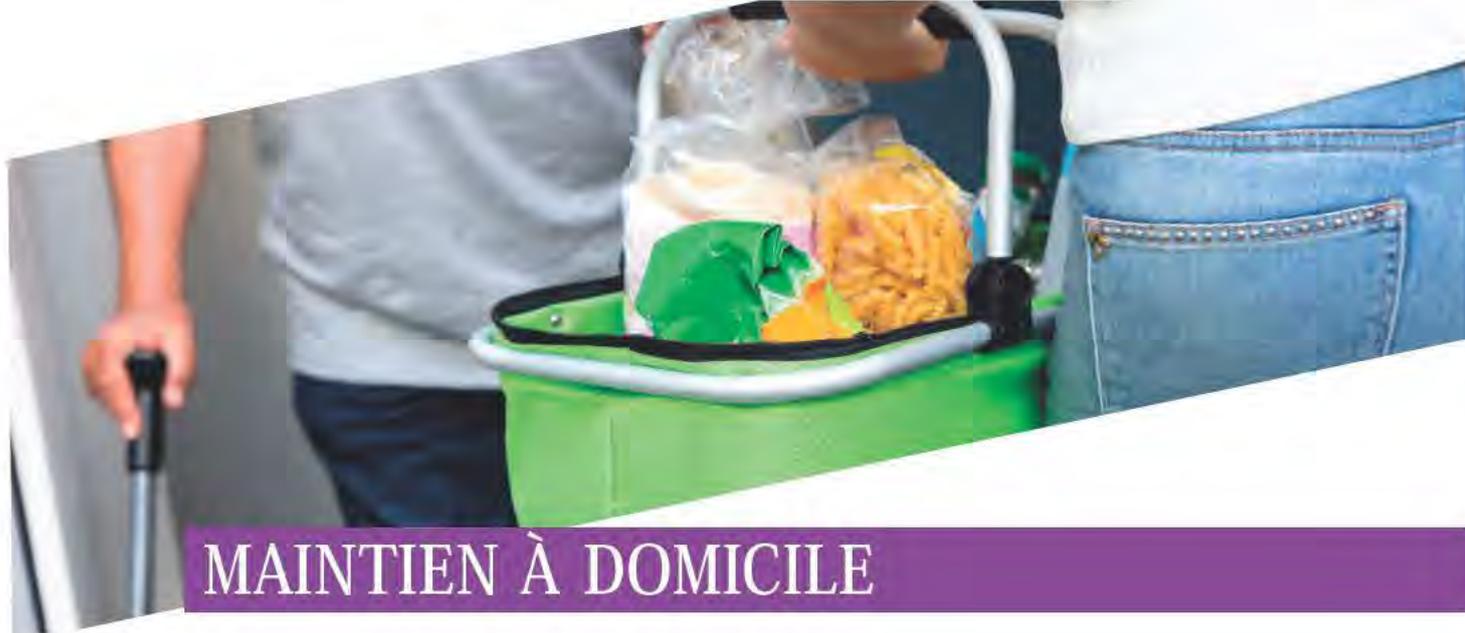
TÉMOIGNAGE



« Mêler action politique et de terrain »

« Dans nos territoires ruraux où il faut parcourir des kilomètres pour aller à l'école, faire ses courses ou se soigner, il est important que les conducteurs ne perdent pas de vue l'importance de la sécurité routière. Depuis quinze ans, j'agis au niveau local, aussi bien auprès des jeunes qu'il est important de responsabiliser sur la route, que de séniors qui ont régulièrement besoin de mises à jour théoriques et pratiques. Je représente également Familles Rurales au niveau national, au Conseil national de la sécurité routière. Tous les mois, je m'y rends pour travailler au sein d'une commission sur l'éducation routière et les risques routiers. Cette double expérience est essentielle, car pour faire baisser les accidents de la route, il faut à la fois une volonté politique et une action de terrain, au plus près des usagers. »

Yvette Trimaille, présidente de la fédération régionale Centre – Val de Loire.



MAINTIEN À DOMICILE

Familles Rurales accompagne les familles dans tous les âges de la vie, avec une attention particulière aux plus fragiles. Parce qu'ils grandissent, parce qu'ils vieillissent, ou parce qu'ils sont malades ou en situation de handicap, notre Mouvement leur apporte les services adaptés, à domicile. Et pour tous ceux qui ont besoin d'un coup de main – bricolage, aide aux devoirs, portage de repas... – Familles Rurales est là aussi.



L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES

2018 a été, pour le secteur de l'aide à domicile, une année marquée par de nombreuses annonces structurales : travaux sur la réforme de la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et ouverture d'une consultation nationale « Grand âge et autonomie ». Néanmoins, une réforme ambitieuse de son modèle n'est attendue que pour la fin d'année 2019. La fédération nationale Familles Rurales, soucieuse d'accompagner son réseau dans la structuration et la modernisation de l'aide à domicile, a d'ores et déjà initié en 2018 deux projets de conventions en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

De nouveaux partenariats pour la professionnalisation, la modernisation et la structuration de l'aide à domicile

Convention de partenariat entre le FAFSEA et la CNSA

En octobre 2018, la CNSA et le FAFSEA (organisme de financement de la formation professionnelle) ont signé une convention de partenariat au titre de la section IV du budget de la CNSA. Elle a pour enjeux de soutenir les actions de formation, de qualification et de professionnalisation des personnels des associations Familles Rurales intervenant dans le domaine de l'aide et du soin à domicile auprès des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. Cette convention prend effet à compter du 1^{er} octobre 2018 jusqu'au 31 décembre 2019.

Six fédérations et associations de notre réseau se sont engagées dans cette démarche et bénéficient pour le dernier trimestre 2018 et l'année 2019 de financements complémentaires permettant une montée en charge de la professionnalisation des services.

Projet de convention de partenariat entre Familles Rurales et la CNSA

Dans le cadre d'un projet de partenariat avec la CNSA relatif à la modernisation, la structuration et la professionnalisation du réseau d'aide à domicile porté par Familles Rurales, un travail de recensement des besoins auprès des gestionnaires a été engagé en 2018 (par le biais de 3 réunions de travail à Paris et de nombreux échanges électroniques et téléphoniques). A partir de ces éléments, une première mouture du projet de convention a pu être présentée à la CNSA le 1^{er} octobre. A cette occasion, la CNSA a validé les différents axes du projet et propose un cofinancement de 50% sur un budget global de 600 000 euros maximum sur 3 ans.

Une signature est prévue au premier trimestre 2019.

TÉMOIGNAGE

« Un immense satisfaction pour nous tous »



Dans un esprit convivial et collaboratif, nous avons porté la voix des fédérations et associations gestionnaires de service de maintien à domicile. Nous avons fait remonter les besoins par priorité, nous les avons ensuite dimensionnés et budgétisés pour aboutir à deux projets de convention. L'une porte sur la formation des personnels et l'autre sur la mise en place d'outils. Il s'agira notamment de se doter de moyens de télégestion en équipant les intervenants à domicile de smartphones, mais aussi de munir les gestionnaires d'outils de pilotage financier et opérationnels. L'objectif est d'améliorer la qualité du service à domicile rendu aux familles et en particulier aux personnes âgées. Aujourd'hui, la CNSA s'est engagée à financer la moitié de ce que nous avons prévu. C'est une immense satisfaction pour nous tous, qui attendions ces réponses depuis des années. Nous sommes fiers d'avoir réussi à mener ce projet à bien, avec la fédération nationale qui en a assuré le pilotage avec efficacité.

Pascal Nigrón, directeur de la fédération du Loiret.

CHIFFRES CLÉS

3 000 000 heures de services
rendus auprès de particuliers
par **5 483** salariés
(1850 équivalents temps plein)
17 000 particuliers
bénéficiaires

LES SERVICES À LA PERSONNE

En constante progression, le marché des services à la personne est confronté à une évolution des besoins et des attentes des particuliers en matière d'aide à domicile. C'est pourquoi, les services à la personne ont eux aussi fait l'objet de travaux nationaux auxquels Familles Rurales a participé.

Mise en œuvre de la convention Mission des Services à la Personne-Familles Rurales

Depuis 2017, la fédération nationale Familles Rurales est signataire d'une convention inter-fédérations en faveur de la promotion de la garde d'enfants à domicile, avec la Mission des services à la personne (MISAP), rattachée au ministère de l'Économie. L'action consiste à élaborer des outils/argumentaires communs aux fédérations associatives, d'entreprises et du secteur public permettant de présenter la garde d'enfants à domicile dans ce qu'elle est, ses capacités de réponse aux besoins, ses caractéristiques, son attractivité pour les intervenants et les créateurs d'activité. Un cahier des charges a été établi en ce sens par les fédérations et la MISAP. L'association Des Idées pour Grandir a été sélectionnée par les fédérations et missionnée pour la mise en œuvre des actions qu'elle proposait : plateforme web de communication, outils de communication et création d'un trophée Girafes Awards spécifique à la garde d'enfants à domicile. La mise en œuvre de ces actions est prévue pour 2019.

Contrat d'étude prospective SAP

Un contrat d'étude prospective (CEP) spécifique aux SAP a été proposé dans le cadre d'une réunion organisée par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle le 15 mars. Le lancement du CEP est prévu pour janvier 2019 et concerne le déploiement des systèmes d'information et du numérique dans les SAP. En 2019, des entretiens avec les fédérations nationales seront organisés.

Filière SAP

La filière regroupe l'ensemble des responsables des fédérations professionnelles du secteur des services à la personne. Consciente des enjeux d'un secteur à fort potentiel d'emploi dans tout le territoire, la fédération nationale s'est lancée dans une démarche de réflexion sur le secteur via différents groupes de travail en 2017 et 2018. Si la filière a été finalement peu active en 2018, elle a pour objectif d'élaborer un plan global SAP pour 2019.

Audition sur le crédit d'impôt immédiat pour les SAP

Le 28 février 2018, Familles Rurales a été auditionné par la Direction générale des finances publiques et la Direction générale de l'action sociale, sur le sujet du crédit d'impôt immédiat dans les services à la personne. La fédération nationale a alerté sur les difficultés rencontrées par les services gestionnaires quant aux particuliers employeurs. Une mise en œuvre pour 2019 est actée.



CONSOMMATION



ÉNERGIE

Maisons individuelles, anciennes, mal isolées, chauffées au fioul... Autant de facteurs qui pèsent sur la facture d'énergie des familles en milieu rural. C'est pourquoi Familles Rurales plaide pour la mise en place d'une vraie politique de lutte contre la précarité énergétique.

En 2018, nous avons été plus particulièrement vigilants sur deux mesures impactant les familles.

Généralisation du chèque énergie

Une étude de l'ADEME montrait en 2008 que les 5 millions de ménages les plus modestes consacrent 15 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques. Parmi les aides existantes pour répondre à ce phénomène de précarité énergétique : le chèque énergie. Après deux années d'expérimentation, cette aide financière a été généralisée en 2018. Familles Rurales a été associée au suivi de son déploiement. Le Mouvement a insisté sur 2 points :

- **Informers valablement les consommateurs** sur les modalités d'utilisation de ce chèque qui se présente sous forme d'avoir et est opposable à tout fournisseur d'énergie mais aussi à des vendeurs de fuel ou des professionnels de rénovation énergétique dans le cadre de travaux visant des économies d'énergie ;
- **Insister sur l'importance d'adresser une attestation**, jointe au chèque, à ses fournisseurs de gaz et d'électricité pour bénéficier de la trêve hivernale (interdiction de couper ces clients pendant l'hiver en

cas de factures impayées). A défaut de renvoyer la dite attestation, les consommateurs concernés encouraient un risque de coupure.

Fin des tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz naturel

Le 19 juillet 2017, le Conseil d'Etat a jugé le maintien de TRV gaz contraire au droit de l'Union Européenne. Le 18 avril 2018, il rendait une décision contraire pour les TRV de l'électricité. Ces tarifs « réglementés » sont fixés par la Commission de Régulation de l'Energie, pour éviter des fluctuations trop importantes des prix de l'énergie. Proposés par les fournisseurs historiques (Engie pour le gaz, EDF pour l'électricité), ils symbolisent une valeur « étalon » pour les consommateurs souhaitant maîtriser leur facture sur la durée.

Familles Rurales s'est naturellement invitée dans le débat en saisissant la DGE (Direction Générale de l'Energie et du Climat). Si en premier lieu, la différence d'appréciation du Conseil d'Etat selon qu'il s'agisse de gaz ou d'électricité, interroge, le Mouvement s'est surtout inquiété de la fin d'un tarif de référence du gaz qui permettait jusqu'à présent une meilleure comparabilité des offres aux consommateurs.

Heureusement, l'extinction des TRV gaz ne se fera pas de manière brutale. Familles Rurales a, en effet, plaidé pour un accompagnement des familles sur la durée, afin de leur donner le temps de choisir une offre alternative, adaptée à leur consommation. Prévue en 2022, la fin des TRV gaz fera l'objet de la plus grande attention de notre part, notamment en ce qui concerne les campagnes de démarchages très agressives que devraient lancer plusieurs fournisseurs d'énergie pour « récupérer des clients ». Près de 4 millions de foyers sont concernés.





ALIMENTATION : AFFAIRE LACTALIS

Familles Rurales se constitue partie civile

L'affaire Lactalis est un scandale alimentaire particulièrement grave puisqu'il touchait la santé des plus fragiles : les bébés. Au-delà de la plainte pénale déposée par Familles Rurales, le Mouvement avait interpellé la ministre de la Santé sur son silence alors que des milliers de familles dont l'enfant avait consommé un lait potentiellement contaminé attendaient d'être rassurées.

Genèse de l'affaire du « lait contaminé »

En novembre 2017, une équipe de l'institut Pasteur relève un taux inhabituel de jeunes enfants atteints de salmonellose. Après 8 cas diagnostiqués en 8 jours, l'alerte est déclenchée. Le 1er décembre 2017, la direction générale de la santé, alertée par les services vétérinaires de Mayenne, établit un lien entre la présence de salmonelle dans du lait en poudre et l'usine Lactalis de Craon. Des centaines de milliers de boîtes de lait en poudre sont concernées, achetées par les familles, mais aussi par des crèches et des hôpitaux.

Face à cette crise qui prend une dimension internationale, le ministère de l'Économie prend des mesures

drastiques et impose à Lactalis de rappeler et de détruire l'ensemble des lots suspects.

Dès janvier 2018, Familles Rurales regrette par voie de presse le silence du ministère de la Santé qu'il qualifie « d'assourdissant », laissant les centaines de milliers de familles concernées face à leurs inquiétudes et questions : quels risques encourent réellement les enfants ? Des effets sont-ils possibles à moyen et long terme ? Quelle incidence selon l'âge de l'enfant ?

Familles Rurales fait entendre la voix des familles silencieuses mais pas moins inquiètes en déposant plainte contre Lactalis

Si l'indemnisation des malades demeure une priorité, il est également indispensable de sanctionner ce géant industriel pour les inquiétudes provoquées chez la majeure partie des familles dont l'enfant avait consommé ce lait. Le Mouvement attend des sanctions exemplaires dès lors que les responsabilités auront été établies. Il n'est, en effet, pas admissible que des intérêts économiques puissent prévaloir sur une application stricte du principe de précaution. Qu'il s'agisse d'un dysfonctionnement intentionnel ou de négligences, Familles Rurales soutient une « tolérance 0 » en matière de risque et de sécurité sanitaire du consommateur, quel que soit l'enjeu économique, la santé des enfants ne doit pas être négociable. La décision devrait être rendue en 2019.



COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Si le numérique connaît un essor considérable, il convient d'assurer un accès équitable et réel à l'ensemble des consommateurs mais également d'informer loyalement ces derniers des offres disponibles. Il est aussi primordial de sensibiliser le public aux précautions nécessaires quant à l'usage des différents terminaux de communication.

Dans le domaine des communications électroniques, l'année 2018 a été à la fois source de satisfaction et de frustration. Satisfaction de la mise en place d'un comité national de dialogue en matière d'exposition aux radiofréquences, ce que préconisait Familles Rurales de longue date, mais aussi grande frustration en perdant, en première instance, l'action de groupe engagée contre SFR.

Ondes électromagnétiques : Familles Rurales intègre le Comité national de dialogue de l'Agence Nationale des Fréquences

Trois ans après la loi Abeille, qui avait été votée pour répondre à l'inquiétude grandissante des Français face à leur exposition aux ondes, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a mis en place un « Comité national de dialogue ». Il s'agit d'un lieu privilégié d'information, d'échanges et de concertation sur toute question liée à l'exposition aux ondes engendrée par les antennes relais, les objets communicants et les terminaux sans fil.

Ce comité compte parmi ses membres l'État, des opérateurs, des constructeurs de terminaux, des collectivités et des associations parmi lesquelles Familles Rurales. 4 grands sujets ont été évoqués lors de sa mise en place :

- La politique du gouvernement en matière d'aménagement numérique ;



- Le recensement annuel des mesures de champs électromagnétiques ;
- Le bilan des points dits atypiques (seuils d'exposition relevés anormalement importants) ;
- Le contrôle du DAS (Débit d'Absorption Spécifique) des téléphones portables qui indique le niveau d'exposition des utilisateurs quand ils colent un téléphone à l'oreille.

Familles Rurales ne manquera pas d'y porter la voix et les attentes des familles. D'ores et déjà nous avons prévu d'attirer l'attention de ce comité sur l'arrivée de la 5G, l'exposition particulière des enfants ou encore l'effet « cocktail » avec la surabondance d'objets communicants.

Couverture 4G : SFR obtient satisfaction en première instance, mais le combat continue...

Un premier jugement est intervenu le 3 octobre 2018 dans le cadre de l'action de groupe engagée

par Familles Rurales à l'encontre de l'opérateur SFR. Rappelons-nous : Familles Rurales reproche à cet opérateur d'avoir vendu, à grands renforts de publicité, une technologie disponible sur 20% du territoire seulement. Les consommateurs devaient, de surcroît, s'équiper d'un téléphone « compatible 4G », les terminaux les plus chers à l'époque du lancement (600€ en moyenne). Pour de nombreux clients, cet investissement a été vain dans la mesure où le téléphone était déjà désuet au moment où ils ont enfin été couverts par du très haut débit (certains ne le sont toujours pas aujourd'hui).

Craignant que de nouvelles dérives se produisent à l'arrivée de la 5G et compte-tenu d'une motivation contestable des juges du fond, Familles Rurales a décidé d'interjeter appel et d'aller jusqu'en cassation si nécessaire. En effet, accepter que l'obligation de résultat d'un opérateur se limite à fournir de la 2G (voix et sms) quand on vend de la 4G (du très haut débit mobile) n'est pas admissible, ni juridiquement ni éthiquement.

PORTRAIT



Aude Letenneur, citoyenne d'un monde connecté

Normande née à Kaboul, passée par la Côte d'Ivoire, Paris, la Hongrie ou encore l'Allemagne, Aude Letenneur a vu du pays. Elle qui, enfant, écrivait des livres sur la communication entre adultes et enfants aime le lien et les autres. C'est d'ailleurs comme ça qu'elle est devenue bénévole à Familles Rurales. Sauf que depuis qu'elle a posé ses valises à Marchésieux, dans la Manche, rester connectée est devenu mission impossible. « Je pense que les pingouins sont mieux desservis que nous » ironise-t-elle. « En Allemagne, où j'ai vécu des années, il y a une réelle volonté politique de rendre le réseau accessible à tous, y compris dans les campagnes. Résultat : des entreprises s'y créent, on se déplace moins, on pollue moins, et le milieu rural se développe ». Après trois ans à Marchésieux, elle pourrait, comme sa voisine avant elle, être contrainte de déménager. « Nous avons un cadre de vie génial, mais nous sommes abandonnés. Le téléphone fixe et Internet fonctionnent de façon aléatoire. Je suis déjà restée injoignable pendant trois semaines ! Et pour utiliser mon portable, je dois chausser mes bottes pour aller téléphoner en haut d'un champ, à 5 minutes de chez moi ». Concrètement, comment répondre à une offre d'emploi, être joignable par un recruteur ? Répondre à un appel urgent ? « Je paye 31 € par mois pour un service non rendu. C'est un peu comme si j'avais payé une voiture et qu'on m'avait donné des sabots. C'est violent, parce que ça dure et même si on en parle, rien ne bouge. Cela ressemble à un enterrement du vivant, dans une indifférence totale. » Un gâchis.



OBSERVATOIRES DES PRIX

Pour aider les consommateurs à éclairer leurs choix et préserver leur pouvoir d'achat, Familles Rurales a créé trois observatoires des prix : grande consommation, fruits et légumes et médicaments. Ces observatoires mesurent les prix grâce à la vigilance de « veilleurs consommation ». Au-delà de l'information apportée aux consommateurs, Familles Rurales défend les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics.

L'observatoire des prix en grande consommation

Publié en exclusivité avec BFM-RMC info, l'observatoire analyse l'évolution des prix d'un panel de 35 produits relevés par 63 veilleurs consommation dans près de 70 magasins : hypermarchés, supermarchés et hard-discounts.

L'année 2017 est marquée par la stabilité des prix avec un panier moyen atteignant 136,07 € (+0,05 % par rapport à 2016). En revanche certains produits ont connu

de fortes hausses : tels que le beurre ou la lessive et les produits d'entretien. A l'heure où les Etats Généraux de l'Alimentation prônent une consommation la plus responsable possible, acheter des produits bio « premier prix » répond à cet objectif et s'avère moins onéreux qu'acheter des produits de marques nationales.

Grâce à une campagne média, Familles Rurales a pu donner des clés aux consommateurs sur la façon d'optimiser leurs achats. Enfin pour suivre l'évolution des modes de consommation, Familles Rurales va lancer en 2019, un panel de 18 produits bio représentatifs de la consommation des familles.

L'observatoire des prix fruits et légumes

Dans un contexte où le « manger sain » est prôné de toute part, le Plan National Nutrition Santé (PNNS) porté par le gouvernement met l'accent sur l'importance de manger au moins « 5 fruits et légumes par jour ».

Afin d'aiguiller au mieux les familles pour préserver leur santé et leur pouvoir d'achat, Familles Rurales a mené une étude de prix sur un panel de 8 fruits et 8 légumes, issus de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture biologique, et une enquête d'opinion sur les pratiques d'achat des familles.

Halte aux idées reçues !

- Les prix les plus bas se trouvent en hypermarchés puis en supermarchés, et non en hard-discounts
- Privilégier l'achat des fruits et légumes origine France ne coûte pas beaucoup plus cher

L'étude de 2018 a révélé que « Manger 5 fruits et légumes par jour » coûte à une famille de 4 personnes entre 115 € et 255 € par mois, soit une hausse de 4,5 % par rapport à 2017, ce qui peut pénaliser les familles aux revenus les plus modestes. Seule 1 famille sur 3 suit les recommandations du PNNS, le prix étant le principal frein. De plus, depuis 2010, les prix connaissent d'importantes variations et les familles doivent jongler entre augmentations et baisses tandis que le salaire médian lui, reste stable. Si la consommation de fruits et légumes bio est en hausse, 60 % des familles aimeraient consommer davantage de bio mais n'en ont pas toujours les moyens.

Familles Rurales, à travers une large campagne média, a interpellé l'opinion publique et donné des pistes pour que les familles puissent décider où et quoi acheter au meilleur prix tout en respectant le PNNS.

Les messages ont largement été relayés grâce à un partenariat avec le journal *La Croix* et *RMC*. Les rela-

tions presse ont donné lieu à de multiples interviews des porte-paroles et reprises dans les médias TV (JT de 13h et de 20h de *TF1*, *LCI* *CNews* ...), presse nationale et régionale (*Le Figaro*, *Les Echos*, *Le Particulier*, *20 minutes*, *La Dépêche*...) et radios (*France Info*, *France Inter*, *Sud Radio* ...).

Observatoire des prix des médicaments vendus en accès libre, 8^{ème} édition

Les constats des dernières éditions montrent l'inefficacité des mesures visant à faire descendre les prix des médicaments vendus en accès libre (+4,3% en moyenne entre 2016 et 2017), les irrégularités en matière de vente sur Internet et le déficit d'information tant en officine que sur les sites en ligne.

La virulence des critiques vis-à-vis de notre observatoire a conduit Familles Rurales à renouveler cette année encore son étude sur le prix des médicaments, mais aussi à interroger l'ensemble des syndicats et l'ordre des pharmaciens sur ces constatations.

Les deux principaux syndicats, la Fédération Française de Syndicats de Pharmaciens (FSPF) et l'Union Syndicale des Pharmaciens d'Officine (USPO), ont accepté de nous recevoir. Un dialogue constructif et d'échanges sur les données s'est mis en place avec le FSPF. Ce dernier nous a annoncé vouloir mettre en place un dispositif permettant de mieux informer les consommateurs dès la fin du premier trimestre 2019. Familles Rurales restera vigilant à la mise en place de ce dispositif et à ce qu'il réponde aux attentes des consommateurs.

“ Je suis veilleur consommation en Haute-Loire, pour les trois observatoires. La fédération nationale nous fournit une liste de produits pour lesquels nous faisons des relevés de prix. Tous les deux mois pour les produits de grande consommation, deux fois par an pour les fruits et légumes, et une fois par an pour les médicaments. Il est important, selon moi, de faire remonter des données objectives liées à la consommation en milieu rural. ”

ERIC MATHELET, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION HAUTE-LOIRE.



Contrat obsèques

POMPES FUNÈBRES

Les autorités suivent les préconisations de Familles Rurales

Tout a commencé dans le Doubs, en 2016. La fédération départementale, avec l'appui de la fédération nationale, diligentait une enquête sur les pratiques des pompes funèbres. Les conclusions mettaient en exergue de nombreuses dérives nous conduisant à la dupliquer sur le plan national. Fin 2017, à la Toussaint, nous rendions publics les résultats édifiants des constats réalisés par nos veilleurs, sur 13 départements : l'Allier, le Calvados, le Cantal, le Doubs, la Gironde, l'Indre, l'Indre et Loire, l'Isère, le Nord, le Vaucluse, la Vendée, la Vienne et les Hauts de Seine.

Les grandes révélations de l'enquête : des pratiques révoltantes

- Les prix varient de 1 à 5 selon l'établissement visité pour inhumation et de 1 à 3 pour une crémation ;
- Une réglementation qui protège les familles dans un moment où elles sont particulièrement vulnérables mais qui n'est respectée que par 4 établissements sur 10 ;
- Des terminologies qui cachent des réalités très diverses selon les établissements : les « frais de présentation du corps » s'assimilant à un « simple maquillage et coiffage pour les uns » et allant jusqu'à l'injection de produits de conservation pour les autres ;
- Un discours empathique mais visant à « culpabiliser » les familles qui ne mettraient pas tout en œuvre pour réussir le « dernier au revoir » à leur proche.

Protéger les familles

Fort du soutien du sénateur Jean-Pierre Sueur, à l'origine de la législation protégeant les familles, la fédération nationale n'a pas manqué d'appeler les autorités à réagir en adressant une saisine conjointe avec lui, à la directrice générale de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF).

Début 2019, la DGCCRF et la Cour des Comptes condamnaient respectivement les pratiques :

- En délivrant des procès-verbaux d'infraction, assortis de sanctions, pour la DGCCRF ;
- En critiquant très clairement une concurrence, ouverte il y a 25 ans, inopérante pour la Cour des Comptes qui n'avait pas fait baisser les prix mais au contraire « enrichi » les sociétés de pompes funèbres au détriment des consommateurs.

Familles Rurales se satisfait de voir le travail de ses bénévoles et salariés porter ses fruits. C'est en grande partie grâce à cette enquête, menée par le réseau, que les familles devraient voir les pratiques s'assainir et les prix baisser.

“ Le législateur a fait ce qu'il fallait pour protéger les familles dans ce moment de fragilité que représente le décès d'un proche. Mais notre enquête montre que les textes sont loin d'être toujours appliqués. ”

DOMINIQUE MARMIER,
PRÉSIDENT DE FAMILLES RURALES.



MICROCRÉDIT

Pour accompagner la réinsertion sociale et professionnelle ou plus simplement donner un coup de pouce à des personnes en difficulté, Familles Rurales propose un dispositif de microcrédit personnel (MCP). Il est destiné à des personnes qui ne peuvent accéder au crédit « classique », du fait de revenus irréguliers ou limités. Il finance les projets d'insertion, principalement en vue de l'accès ou du retour à l'emploi salarié. Le plus souvent, les projets portent sur la mobilité : remplacement d'un véhicule d'occasion, réparation ou permis de conduire.

Un dispositif consolidé dans le réseau, d'année en année

Lorsqu'un demandeur obtient un microcrédit, il bénéficie d'un accompagnement individualisé assuré par Familles Rurales : examen du projet, analyse budgétaire, présentation de la demande de prêt à la banque et suivi tout au long du remboursement.

La pertinence de ce dispositif est toujours confirmée. En 2018, 10 fédérations ont été engagées dans le microcrédit. Elles agissent dans le cadre de conventions avec les Caisses des Dépôts et Consignations (CDC) régionales et avec des banques partenaires. Leur action est reconnue par les acteurs locaux.

Animation et professionnalisation du réseau

La fédération nationale s'est attachée à l'animation et la professionnalisation du réseau notamment par :

- L'organisation d'un regroupement national annuel le 16 juin 2018, avec les interventions de partenaires (CDC) et de prêteurs (Créasol et fédération nationale des Caisses d'Épargne), ainsi que la présentation d'expériences du réseau. 6 fédérations y étaient représentées, avec 11 participants ;
- La réalisation de formations locales, dans des départements où de nouvelles structures s'impliquent sur le MCP : à la fédération du Var le 30 janvier et dans celle du Nord le 8 mars.

Perspectives 2019 : mobilisation de partenaires et de prescripteurs

L'engagement de financeurs complémentaires permet, grâce aux moyens supplémentaires alloués, une augmentation des prêts accordés. La mobilisation de prescripteurs accroît le nombre de demandes traitées et, le cas échéant, permet de déléguer la pré-instruction des demandes. Développer ces deux axes est donc un objectif pour les fédérations.

“ L'opportunité d'un partenariat élargi à la Région Nouvelle-Aquitaine s'est présentée à notre fédération pour 2018. J'ai été accompagnée sur l'élaboration de notre programme d'action par la fédération nationale. L'engagement politique de la Région et la communication associée ont généré pour nous une augmentation des demandes traitées et des subventions allouées. ”

MARYSE LASSALLE, SALARIÉE DE LA FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES.



BUDGET

La question du budget est au cœur des préoccupations de Familles Rurales depuis 75 ans. La situation des familles étant plurielle, notre action l'est aussi. Elle s'articule autour de grands axes qui vont de l'accompagnement budgétaire à l'interpellation des pouvoirs publics.

Frais d'incident bancaire : un premier pas est franchi

Les frais d'incidents bancaires constituent un véritable fléau qui aggrave la situation des ménages souffrant de mal endetté et augmente le risque de les faire basculer dans le surendettement.

En 2018, la question de l'encadrement des frais bancaires et plus précisément des frais d'incidents bancaires a été au cœur des débats du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), qui a rendu au minis-

tre de l'Economie un rapport sur le sujet. Si des avancées y étaient proposées, notamment sur la digitalisation ou une meilleure information, celles-ci n'étaient pas à la hauteur de l'enjeu. Pour cela, Familles Rurales a interpellé avec l'UNAF, l'UFC et la CGT le ministre de l'Economie, et obtenu un plafonnement des frais d'incidents de paiement pour les clientèles fragiles.

Par ailleurs Familles Rurales a défendu auprès des pouvoirs publics et professionnels du secteur bancaire lors de réunions de concertation au sein du CCSF et avec la Fédération Bancaire Française, le maintien d'une présence d'agences physiques au milieu rural et la mise en place d'un registre national de crédit. Pour ce dernier, il s'agit de contenir, au sein d'un fichier consultable par les banques, l'ensemble des crédits déjà accordés à un consommateur. Une banque qui, malgré un taux d'endettement déjà important, accorderait un nouveau prêt serait ainsi condamnable pour « soutien abusif » et devrait, elle-même, couvrir les conséquences de son acte. Si ce fondement juridique existe aujourd'hui, le « soutien abusif » est difficile à prouver dans la mesure où les banques prétextent ne pas être conscientes de l'état d'endettement de leurs clients.



Un plafonnement des frais d'incidents de paiement pour les clientèles fragiles a été obtenu en 2018

L'éducation financière comme outil de lutte contre le mal-endettement

La sensibilisation des publics est essentielle et permet d'appréhender des notions telles que « le reste à vivre », « les dépenses incompressibles », « le crédit ». L'objectif est d'éviter à des ménages disposant de ressources suffisantes de tomber dans la précarité compte-tenu d'une gestion budgétaire inadaptée. En 2018, Familles Rurales a continué de déployer le jeu Budgetissimo. 100 exemplaires sont venus compléter les 250 déjà utilisés.

Accès au crédit : un risque de régression pour les malades

En 2018, une nouvelle grille de référence a été adoptée par le comité de suivi de la convention

AERAS (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé). Cette convention permet aux personnes présentant un « risque aggravé de santé » d'avoir accès, dans le cadre d'un emprunt pour l'achat d'une résidence principale ou un prêt professionnel, à l'assurance invalidité et décès moyennant une surprime.

Cette nouvelle grille intègre trois nouvelles pathologies. Mais pour la première fois, l'une d'elle – la mucoviscidose – n'est couverte que pour le risque de décès. L'incapacité susceptible d'être provoquée par la maladie n'est donc pas assurée.

Familles Rurales a réagi par voie de presse et a regretté une véritable régression du droit des patients. La fédération nationale restera mobilisée sur le sujet en 2019.

TÉMOIGNAGE

« Une mesure qui pourrait mettre des familles en péril »



« Après le droit à l'oubli pour les ex-malades du cancer, notre grand combat a été d'obtenir une grille de référence pour tous les malades, notamment les personnes souffrant de maladies chroniques. Le fait qu'elle ait introduit la possibilité de contracter une assurance qui couvre le décès mais pas l'invalidité est regrettable pour nous. Accepter de prêter de l'argent sans couvrir le risque d'invalidité, c'est prendre le risque de mettre toute une famille en péril. Si cette nouveauté est vécue comme une amélioration pour les malades de la mucoviscidose, pour nous qui défendons l'ensemble des malades, c'est un recul... Notons enfin que cette possibilité d'être assuré, seulement pour le décès, est assortie d'une surprime de 400 %. Qui pourra payer ? »

Marianick Lambert, membre de la Commission Consommation.

L'ORGANISATION



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Président

Dominique Marmier

Vice-président(e)s

Hélène Carnet
Chantal Jannet
Michel Pillon

Trésorière

Guyline Brohan

Secrétaire

Florence Duviillard

Membres du Bureau

Francis Beltran
Marie-Agnès Besnard
Adeline Canac
Martine Duriez

Administrateur(trice)s

Cyrille Blanc
Sylvain Brelot
Arnaud Carpier
Rita Ciccarella-Vanderbeke
Jean Coupiac
Franck Delavaud
Valérie Draczk

Anne Gbiorczyk
Nathalie Jourdan
Chantal Lagièr
François Lebègue
Cécile Lefranc
Dominique Majères
Yves Méteil
Stéphanie Motté
Claude Roger
Isabelle Ruchat

Les commissions

- Référents de territoire
- Comité d'Orientatidn et de suivi d'adaptation du Mouvement à la réforme territoriale
- Valorisation de l'engagement bénévole et salarié
- Pérennité économique du Mouvement
- Stratégie Consommation
- Comité National Jeunesse
- Représentation employeur au sein de la Commission Paritaire Nationale

* Composition du Conseil d'Administration national suite à son renouvellement lors de l'Assemblée Générale d'avril 2018.



L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE*

Direction

Guillaume Rodelet

Europe et territoires

Eric Rossi

Relations institutionnelles

Jean-Baptiste Baud

Pôle Vie associative

Responsable du pôle : *en cours de recrutement*

- Martine Raveau

Pôle Représentation et défense des intérêts des familles

Responsable du pôle : Nadia Ziane

- Romain Girard
- Anne Legentil
- Isabelle Loubens

Pôle Activités et services

Responsable du pôle : Nevenka Mavric

- Aurore Saada
- Amandine Descamps
- Dorothée Cogné

Pôle Communication

Responsable du pôle : Niki Vouzas

- Françoise Barbier
- Sandrine Dutheil
- *En cours de recrutement*

Pôle Administratif

Responsable du pôle : Caroline Ladous

- Sarah Leroux
- Amandine Neveu

Comptabilité et gestion du personnel

- Murièle Vocale
- Fatima Madjiri

Pôle Fonctions support

Responsable du pôle : Nathalie Rousselot

- Clotilde du Lac
- Gregory Barbay

* L'équipe de la fédération nationale au 1^{er} Janvier 2019.

LES REPRÉSENTATIONS

Petite enfance, enfance et jeunesse

- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), comité partenarial petite enfance : *Nevenka Mavric*
- UNIOPSS, commission petite enfance : *Nevenka Mavric*
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) : *Guillaume Rodelet, Aurore Saada*
- Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COPJ), commission nationale des habilitations BAFA-BAFD : *Aurore Saada*

Vie familiale

- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) : *Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud*
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), Conseil d'Administration : *Marie-Agnès Besnard, Anne Gbiorczyk, Chantal Jannet, Chantal Lagière*
- Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes : *Thierry Damien, Marie-Claude Boileau*
- Comité d'Orientation des Retraites : *Noël Gilibert*

Prévention

- Conférence Nationale de la Santé : *Marie-Agnès Besnard*
- Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM), Comité Scientifique Spécialisé Temporaire vaccination obligatoire : *Marie-Agnès Besnard*
- UNAASS : *Marie-Agnès Besnard, Marianick Lambert*
- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) : *Marianick Lambert*
- Commission Nationale des Accidents Médicaux (CNAMed) : *Marianick Lambert*
- Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR) : *Yvette Trimaille*
- Plateforme des communiquants Sécurité Routière (DSR) : *Amandine Descamps*

Entraide et solidarité

- MONALISA et En campagne contre l'isolement, groupe de suivi opérationnel : *Amandine Descamps*
- UNIOPSS, Comité national de la Semaine bleue : *Marie-Agnès Besnard*
- UNIOPSS, commission autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées : *Amandine Descamps*
- Filière SAP : *Amandine Descamps*

Agroalimentaire

- Conseil d'orientation technique de l'Observatoire de l'alimentation : *Résie Bruyère*
- Conseil National de l'Alimentation (CNA) : *Résie Bruyère, Anne Legentil*
- Haut Conseil des Biotechnologies : *Anne Legentil*
- Conseil National de la Consommation (CNC), agroalimentaire et nutrition : *Anne Legentil*
- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : *Claudine Lemer, Anne Legentil*
- Direction Générale de l'Alimentation, comité consommateur : *Résie Bruyère et Anne Legentil*, groupe de travail étiquetage de l'origine des viandes et du lait : *Anne Legentil*
- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire : *Anne Legentil*
- Aprifel/Interfel réunion consommateurs et groupe de travail : *Romain Girard et Anne Legentil*
- Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) : *Bernard Lacouture, Résie Bruyère*
- Association de Valorisation et d'Identification produit (AVICERT) : *Thérèse de Bettignies*
- Groupement Qualité Nord-Pas de Calais (GQNPC) : *Thérèse de Bettignies*
- CERTIPAQ (Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : *Résie Bruyère et Jacky Surget*

Consommation

- Institut National de la Consommation : *Chantal Jannet, Nadia Ziane, Isabelle Loubens, Anne Legentil*
- Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, participation au comité de pilotage : *Romain Girard*
- Conseil National de la Consommation (CNC) : *Chantal Jannet, Nadia Ziane, Guillaume Rodelet*
- Commission de la copie privée : *Chantal Jannet, Romain Girard*
- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP), conseil paritaire de la publicité : *Résie Bruyère*
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : *Chantal Jannet*
- Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) : *Chantal Jannet*

Communications électroniques, internet, mobile, services

- Fédération Française des Télécoms (FFT) : *Nadia Ziane*
- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : *Nadia Ziane*
- Numéricable, Orange, SFR, Bouygues Télécoms : *Nadia Ziane*
- Association Médiation Communications Electroniques (AMCE) : *Nadia Ziane*

Banques et finances

- Association Française des Sociétés Financières (ASF) : *Nadia Ziane, Romain Girard*
- GIE Carte Bancaire : *Nadia Ziane, Romain Girard*
- Comité consultatif du secteur financier (CCSF) : *Marie-Annick Lambert, Romain Girard*
- Autorité des Marchés Financiers (AMF) : *Romain Girard, Chantal Jannet*
- Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), commission consultative des pratiques commerciales : *Romain Girard*
- Banque de France, accompagnement social et prévention du surendettement : *Romain Girard*
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) : *Isabelle Loubens*
- Comité d'Orientation et de Suivi de l'Emploi des Fonds (COSEF) : *Dominique Marmier, Isabelle Loubens*
- La Banque Postale : *Romain Girard, Hélène Carnet*
- Commission de suivi s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé (AERAS) : *Marianick Lambert*

Environnement

- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) : *Anne Legentil*
- ADEME : *Anne Legentil, Nadia Ziane, Romain Girard*
- Agence de sûreté nucléaire : *Anne Legentil*
- Feuille de route économie circulaire : *Anne Legentil*

Énergie

- Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE) : *Romain Girard*
- Comité de Régulation de l'Énergie (CRE) : *Romain Girard*
- ENGIE, Enedis : *Nadia Ziane, Romain Girard*
- Médiateur national de l'énergie : *Nadia Ziane, Romain Girard*

Services publics

- GRDF, ERDF, Comité de Régulation de l'Énergie (CRE) : *Nadia Ziane*
- SNCF : *Myrose Grand*
- Haut Comité pour la qualité de service dans les transports : *Myrose Grand*
- Club des médiateurs des services publics : *Chantal Jannet*
- Autorité de Régulations des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), comité consommateur postal : *Romain Girard, Hélène Carnet*
- Médiateur national de l'énergie : *Nadia Ziane*
- La Poste : *Hélène Carnet*

Territoires

- UNIOPSS Groupe « Enjeux européens » : *Eric Rossi*
- Mouvement associatif Groupe Europe : *Eric Rossi*
- Comité national de suivi du Fonds Social Européen, Comité de pilotage de l'évaluation du FSE : *Eric Rossi*
- Association « Nouvelles Ruralités » : *Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud, Eric Rossi*
- Groupe Monde Rural : *Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud*
- Fondation RTE : *Dominique Marmier, Guillaume Rodelet*

Vie associative et branche professionnelle

- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP), Bureau, et Conseil d'administration : *Guillaume Rodelet*
- Chorum et Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale (CIDES) : *Michel Pillon*
- FAFSEA : *Michel Pillon*
- Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES), Conseil d'Administration : *Guillaume Rodelet*, commission Affaires Sociales et commission Emploi et Formation : *Clotilde du Lac*
- UNIOPSS, commission modèles socio-économiques : *Eric Rossi*

Au nom de l'UNAF

- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : *Dominique Marmier*
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) : *Dominique Marmier*
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : *Marie-Agnès Besnard*
- Mouvement associatif : *Chantal Jannet*

AGRÉMENTS ET PARTENARIATS

AGRÉMENTS

- Agrément représentation et défense des consommateurs et Reconnaissance spécifique
- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Agrément des usagers de la santé
- Agrément service civique
- Habilitation nationale BAFA-BAFD
- Immatriculation tourisme

PARTENAIRES

Partenaires publics

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Caisse d'Allocations Familiales du Doubs (CAF 25)
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET)
- Département de l'éducation et du développement artistique et culturel, ministère de la Culture
- Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)
- Direction de la Sécurité Routière (DSR)
- Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)
- Direction Générale de l'Outre-Mer (DGOM)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Mission des Services à la Personne, Direction Générale des Entreprises (DGE)
- Réseau Rural Français (RRF) - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

Partenaires associatifs, mutualistes et coopératifs

- Agence pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes (APRIFEL)
- Assemblée des Communautés de France (AdCF)
- Association de Formation et d'Action Sociale des Ecuries de Courses (AFASEC)
- Association des Maires de France (AMF)
- Association Française des Aidants
- Association nationale Nouvelles ruralités
- Coopérative des Tiers-Lieux
- Crédit Mutuel
- Fédération festivals, Fêtes et Carnavals de France (FCF)
- Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV)
- Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ)
- Groupe Vyv - Chorum
- Institut de l'Engagement
- Croix Rouge française
- La Ruche
- Maison Internationale de la Jeunesse et des Etudiants (MIJE)
- Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
- Qualitel
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Sociale (RTES)
- SMACL Assurances
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Partenaires privés

- ENGIE
- Fédération des Banques Françaises (FBF)
- Groupe La Poste
- Orange
- Réseau de Transport d'Electricité (RTE)



**Familles Rurales
Fédération nationale**
7 cité d'Antin
75009 Paris
Tél. 01 44 91 88 88
www.famillesrurales.org

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée
et habilitée pour son action :

- famille
- consommation
- éducation
- jeunesse
- loisirs
- vie associative
- formation
- santé